



**AGIR ENSEMBLE
POUR UN AVENIR
DURABLE
ET RESPONSABLE**

SOMMAIRE



- 03 Le message du Président
- 04 Notre démarche RSE
- 05 Nos objectifs RSE
- 06 Nos engagements sur 6 objectifs de développement durable de l'ONU
- 08 Notre implication reconnue par le GRESB



10

À PROPOS DE NOVEN

- 11 Un siècle d'histoire et d'évolution
- 12 Nos sites
- 14 Nos valeurs
- 15 Cartographie des risques



16

UNE GOUVERNANCE INTÈGRE

- 17 Le Groupe
- 18 La Direction
- 20 Les Comités
- 22 La lutte contre la fraude
- 23 La protection des données
- 24 Les audits et certifications



25

SANTÉ, SÉCURITÉ ET SÛRETÉ, ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

- 26 L'impulsion 2023 en matière SSES
- 30 La santé de tous
- 33 Notre quotidien en matière de sécurité et de sûreté
- 35 Notre bilan carbone 2023 d'émissions de GES
- 39 La lutte contre le changement climatique
- 42 La lutte contre la pollution
- 44 La préservation de l'eau et des ressources maritimes
- 45 La préservation de la biodiversité et des écosystèmes
- 46 La préservation des ressources et le développement de l'économie circulaire



49

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET SOCIALE

- 50 Les effectifs et la politique RH
- 52 L'éthique et l'engagement
- 53 La diversité et l'inclusion
- 58 Nos actions fédératrices pour les équipes
- 60 Notre engagement auprès des partenaires
- 64 Notre démarche d'achats responsables
- 66 Notre ancrage dans les territoires



70

ANNEXES

- 71 Objectifs environnementaux Horizon 2026
- 72 Bilan carbone
- 74 Tableau de consommation d'énergie
- 75 Tableau des émissions de COV
- 76 Tableau de consommation d'eau
- 77 Investissement dans la formation
- 78 PAI - *Principal Adverse Impacts*
- 79 Tableau des déchets produits



Erwan KEROMEST
Président de Noven

Je suis heureux de vous présenter notre rapport RSE 2023. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document, Noven poursuit la mise en œuvre d'actions concrètes RSE basée sur :

- 🌍 Une gouvernance, des salariés et des entreprises partenaires intègres
- 🌍 Une amélioration continue de la performance sécurité et environnementale
- 🌍 La mise en place d'une feuille de route décarbonation de nos activités
- 🌍 Une démarche collective et sociale pour nos collaborateurs et nos parties prenantes

Les points marquants de cette année auront été les 10 années sans accident des dépôts CIM et CCMP, la mise en place d'objectifs chiffrés de décarbonation : réduction des scopes 1 et 2 de - 30 % en 2030 vs 2023 (alors qu'une réduction importante avait déjà été réalisée en 2019 avec le passage en électricité verte sur tous nos sites), une charte avec nos principaux fournisseurs de respect des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou encore la poursuite de nos diverses actions de mécénat comme notre engagement auprès de l'École 42 au Havre.

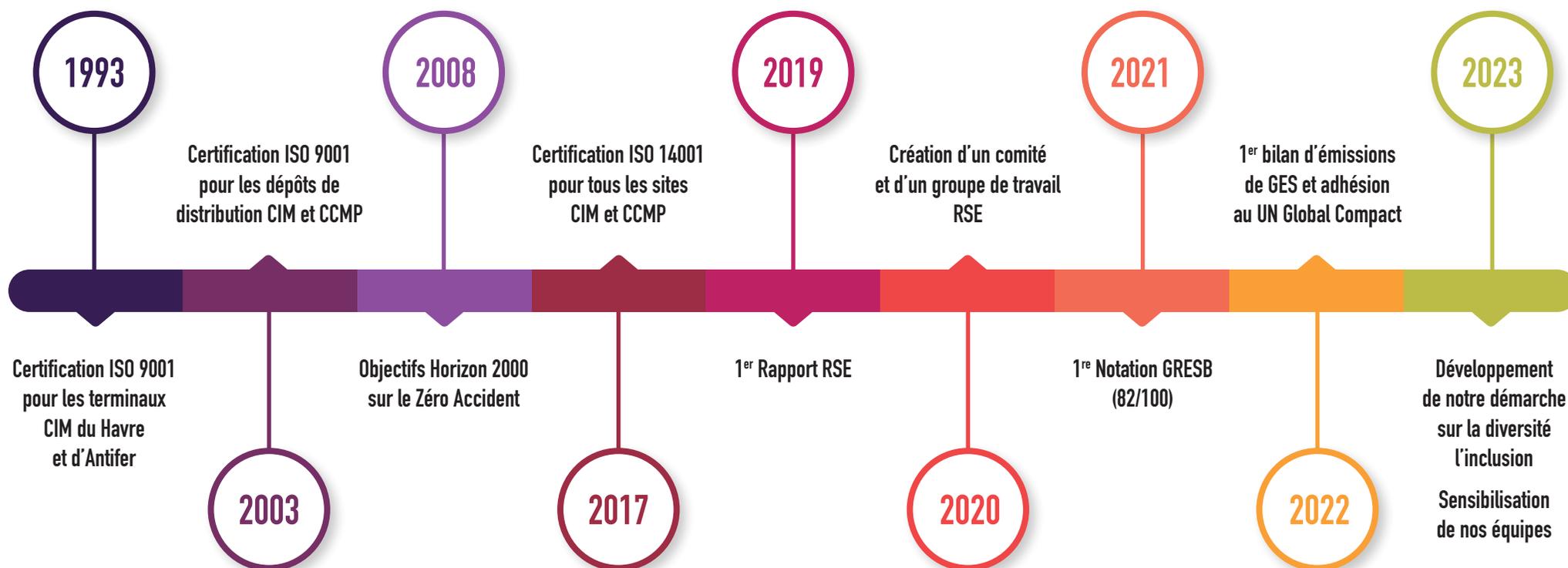
En addition, nous poursuivons notre stratégie d'accompagnement de nos clients et parties prenantes avec des projets d'adaptation de nos installations. La transition énergétique a débuté et, en acteur responsable, nous accompagnons les efforts collectifs de décarbonation.

Le Groupe Noven, et ses différentes sociétés, est un acteur majeur de la logistique pétrolière en France. L'ensemble de ses collaborateurs s'engage quotidiennement pour apporter l'énergie dont vous avez besoin tout en minimisant l'impact de notre activité. Je suis sûr que vous en serez convaincus après avoir lu ce rapport.

NOTRE DÉMARCHE RSE



Depuis plus de 100 ans, le Groupe Noven œuvre à la sécurité de ses sites et à l'amélioration des conditions de travail. Fort de son engagement historique envers toutes ses parties prenantes, il met en place une **démarche RSE volontariste depuis de nombreuses années.**





Objectifs Gouvernance

- Objectif que 100 % des marchés passés prennent en compte un critère RSE lors des comités d'appels d'offres avant 2025
- Objectif que 100 % des prestataires significatifs du Groupe Noven aient signé la Charte des achats responsables avant 2025
- Objectif que 100 % des prestataires significatifs avec un engagement pluriannuel aient un indicateur de performance RSE dans leurs contrats avant 2026

Objectifs Santé, Sécurité et Sûreté, Environnement et Climat

- Maintenir un taux d'accident du travail avec arrêt 30 % en dessous de la moyenne des adhérents de l'USI
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la norme ISO 14001
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 du Groupe Noven de 30 % entre 2023 et 2030
- Atteindre la neutralité carbone pour le Groupe Noven au plus tard en 2050

Objectifs Sociétaux

- Maintenir un taux de 3,2 % de la masse salariale au titre de la formation
- Maintenir un fort engagement éthique
- Atteindre un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 6 %





Conscient de ne pouvoir intervenir sur tous les enjeux, le Groupe a choisi de se concentrer sur certains volets de six des ODD auxquels il contribue déjà via son activité et ses actions.



Le Groupe est membre du Pacte mondial depuis 2022 et publie chaque année sur le site dédié de l'ONU une communication sur les progrès réalisés (« COP ») ainsi qu'une lettre du Président réitérant ses engagements.





5.5 - Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.



6.3 - D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et réutilisation sans danger de l'eau.



8.3 - Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents [...].

8.8 - Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.



9.1 - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, [...] pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement [...].



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.5 - D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.



13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.



Le *Global Real Estate Sustainability Benchmark* ou GRESB est un organisme privé à but lucratif de labellisation environnementale. Il se définit lui-même comme « le » comparateur international des performances ESG des actifs réels et vise « un monde dans lequel la société d'aujourd'hui peut répondre à ses besoins sans hypothéquer la capacité des générations futures à répondre aux siens ».

Rapport d'évaluation des Actifs d'Infrastructure du GRESB 2023

Noven | Groupe Noven

Notation GRESB
★★★★☆

Participation & Score



2021

2022



Source : GRESB 2023

* Il n'y a pas de prix RSE attribué pour ce secteur, tous les participants du secteur ont donc obtenu une note nulle.



Concernant le management du risque, le cabinet d'études relève de bonnes performances en termes de sécurité des personnes, des environnements (naturel et de travail) et des installations. Cela est lié à un système de gestion de la donnée efficace, des objectifs ambitieux en matière de gestion des risques RSE et une meilleure collecte des informations.



La note GRESB en matière de gestion du personnel est stable. C'est le résultat d'une politique des ressources humaines sensibilisée, depuis plusieurs années, aux conditions de rémunération, à la valeur produite, à la qualité de vie au travail et à l'accès à la formation pour tous nos collaborateurs.



Un axe d'amélioration est à souligner en matière de diversité et d'inclusion. Noven s'engage en faveur de la mixité et l'inclusion des personnes en situation de handicap, tout en communiquant davantage sur ces actions.



En ce qui concerne les indicateurs liés à l'environnement, l'amélioration de la notation découle d'une démarche volontariste, menée en 2022, pour réaliser un premier bilan des émissions de gaz à effet de serre, selon le standard du GHG Protocol. Noven s'est également fixé un « Objectif Horizon 2026 sur l'environnement ».



NOVEN 

**À PROPOS
DE NOVEN**

UN SIÈCLE D'HISTOIRE ET D'ÉVOLUTION

Tout au long de son histoire, la CIM a su s'adapter aux besoins de ses clients et du marché, et son développement est intimement lié aux événements nationaux et internationaux majeurs de ce siècle.

La Compagnie Industrielle Maritime, leader reconnu du stockage pétrolier et des services associés, est **créée dès 1920** sur le Terre-Plein Sud du port du Havre. Ce positionnement stratégique favorisera l'implantation de ses clients raffineurs sur l'axe Seine, et contribuera à l'essor de ses partenaires institutionnels, comme le port, la ville du Havre et plus largement la région Normandie.

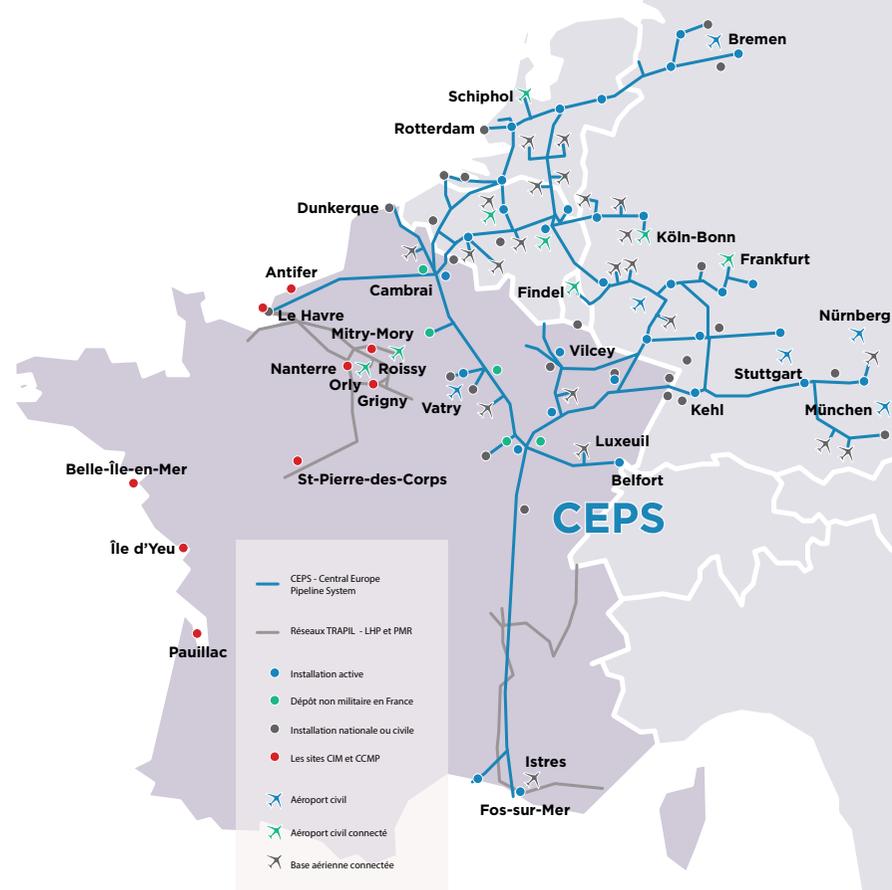
De tous temps, la CIM a adapté ses installations et ses capacités de stockage en développant son terminal du Havre et construisant le **terminal d'Antifer en 1976**. Parallèlement elle va déployer son domaine privé et consolider son positionnement logistique avec **CCMP, créée en 1991**, autour de Paris (Grigny, Mitry-Mory et Nanterre), en Val de Loire (Saint-Pierre-des-Corps) et jusque dans la région de Bordeaux (Pauillac).

Attentive à la maîtrise de sa chaîne logistique, la CIM participe, **dès 1950**, à la constitution de la société

Trapil et contribue ainsi à l'approvisionnement sécurisé et durable en produits raffinés, via pipelines, de la région parisienne et jusqu'en Indre-et-Loire. À partir de 2001, la CIM puis la holding Noven détenant CIM et CCMP, accroissent leurs participations pour désormais détenir 49,7 % des parts du capital de Trapil et en devenir le premier actionnaire.

Le terminal du Havre est également un **point d'entrée stratégique** du réseau des oléoducs de défense commune de l'OTAN, également appelé « réseau **CEPS** », qui permet l'approvisionnement en carburéacteur des bases militaires et des grands aéroports continentaux européens.

Cette capacité d'adaptation s'exprime aussi pleinement au sein même de Noven, à l'instar de la transition que ses clients opèrent. Cela se traduit par une **démarche RSE engagée** – bien avant qu'elle soit ainsi nommée – pour le bien-être



de tous les collaborateurs, la préservation des ressources et le mix énergétique. Le Groupe soutient également la transition du secteur aéronautique vers des carburéacteurs bas carbone en mettant à disposition des stockages spécifiques pour le bio-jet comme elle le fait depuis plus d'une décennie sur les biocarburants routiers.

Noven est aujourd'hui un groupe verticalement intégré dans la logistique pétrolière du nord-ouest de la France et le premier groupe indépendant français du stockage de produits pétroliers.

LES TERMINAUX DU HAVRE ET D'ANTIFER

Avec ses deux terminaux ouverts sur les trafics maritimes mondiaux et connectés aux réseaux Trapil et OTAN, la CIM permet le stockage et l'acheminement sécurisé des produits pétroliers sur la partie nord-ouest de la France et jusqu'en Europe. Le terminal du Havre déploie une logistique dédiée permettant d'approvisionner les aéroports européens en carburant aviation durable.



NOS SITES

LES DÉPÔTS

Situés en région parisienne (Grigny, Mitry-Mory et Nanterre), en Val de Loire (Saint-Pierre-des-Corps) et en façade atlantique (Pauillac, Belle-Île-en-Mer, Île d'Yeu), nos dépôts permettent l'expédition de carburants routiers et combustibles par camions. Les dépôts CIM et CCMP participent depuis plus de 10 ans à la croissance verte en mettant des biocarburants à disposition de ses clients.





L'histoire de Noven l'a montré, notre **écoute**, notre **capacité à nous adapter** et à **créer des partenariats** ont permis la transition amorcée depuis de nombreuses années. Cette dernière a été favorisée par l'**engagement** sans faille, au sein des terminaux et des dépôts, de nos 300 collaborateurs. Ils portent haut nos valeurs que sont l'**intégrité**, la **sécurité** de tous, l'**excellence**, le sens du **collectif**, le **respect** de l'humain, des ressources et des territoires, l'**approvisionnement durable** en énergies et l'**innovation** pour une industrie bas carbone.

LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRITÉ

- *Notre priorité : la prévention, la santé des collaborateurs, la sécurité et la sûreté des sites*
- *Vers la réduction de notre impact sur l'environnement*
- *Un système de management de la qualité encadré et certifié par la norme ISO 9001 depuis 1993*
- *Un système de management de l'environnement certifié ISO 14001 depuis 2017*
- *Une présence stratégique et historique avec nos terminaux maritimes du Havre, d'Antifer et de Pauillac, et nos dépôts intérieurs situés dans des zones à forte consommation, en lien avec les réseaux d'oléoducs Trapil et OTAN*



L'ÉCOUTE ET L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

- *CIM-CCMP est à l'écoute de ses clients et de ses partenaires, et s'adapte en permanence à leurs besoins*
- *Un fort potentiel humain de 300 collaborateurs, aux compétences, expertises et savoir-faire reconnus*
- *Une politique RH visant à valoriser les compétences de ses collaborateurs et à améliorer la qualité de vie au travail*
- *Le développement d'une politique d'inclusion*
- *Un renforcement de notre engagement sociétal*



L'ADAPTATION AU CHANGEMENT ET AUX BESOINS

- *L'anticipation du marché et de la réglementation*
- *Une adaptation aux changements importants de l'industrie pétrolière et de sa chaîne logistique*
- *La création d'une logistique dédiée permettant d'approvisionner les aéroports européens en carburant aviation durable*
- *L'implication en faveur des ODD de l'ONU*





Le Groupe Noven a établi, pour ses sites et ses parties prenantes, une **cartographie des risques** auxquels il est exposé ainsi qu'une **grille d'évaluation des contrôles**, toutes deux revues annuellement. Une série d'actions ont été déployées pour veiller au bien de tous.

DES SITES SÉCURISÉS ET SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- *Sécurisation des sites, des opérations, des personnes et des riverains*
- *Réduction des risques de pollution des sols et des nappes phréatiques*
- *Réduction des rejets atmosphériques*
- *Préservation de la biodiversité*
- *Diminution des émissions de GES*
- *Préservation des ressources*
- *Développement d'une économie circulaire*

AVEC DES COLLABORATEURS IMPLIQUÉS ET SOUTENUS

- *Fort engagement pour développer les compétences et former les salariés*
- *Favorisation de la mixité, de la diversité et de l'inclusion*
- *Déploiement d'un plan d'actions en faveur de la qualité de vie au travail*
- *Relations permanentes avec les partenaires sociaux*

VERS UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL INTÈGRE ET RESPONSABLE

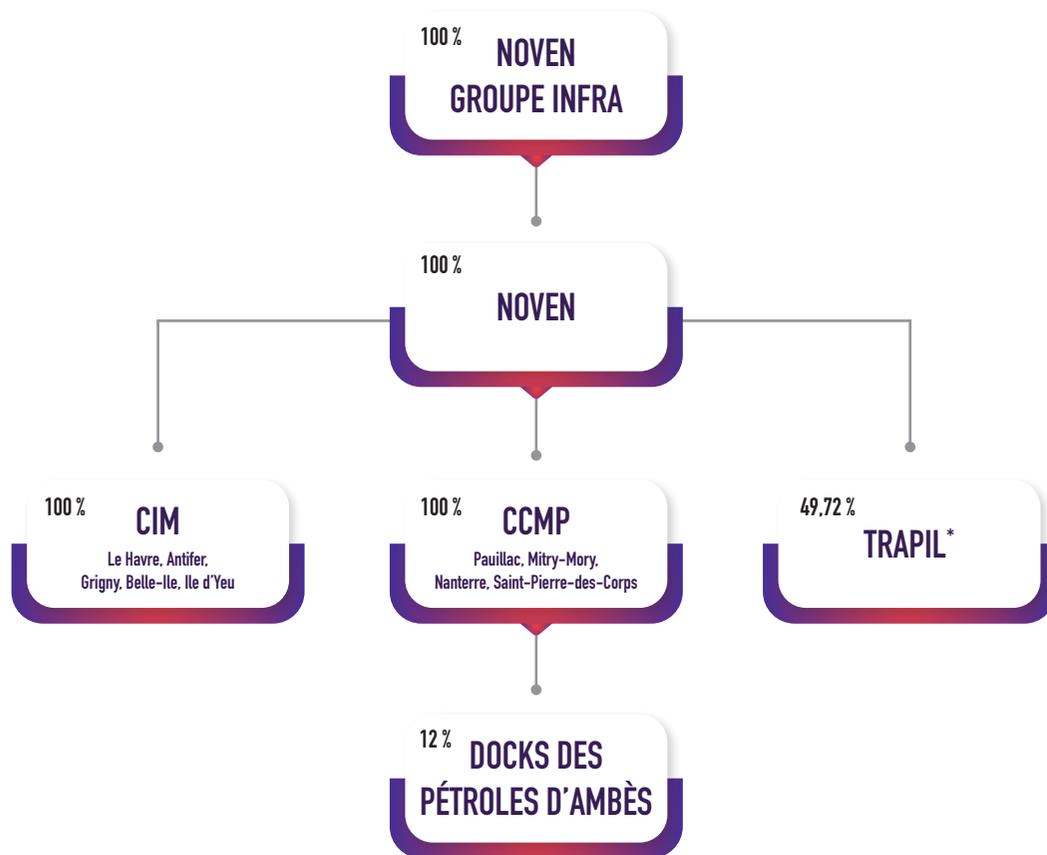
- *Ancrage dans les territoires*
- *Lutte contre la fraude et la corruption*
- *Implication des clients et des fournisseurs*
- *Protection des données*
- *Partenariat avec les pouvoirs publics et financiers*
- *Transparence de la gouvernance*

UNE GOUVERNANCE INTÈGRE





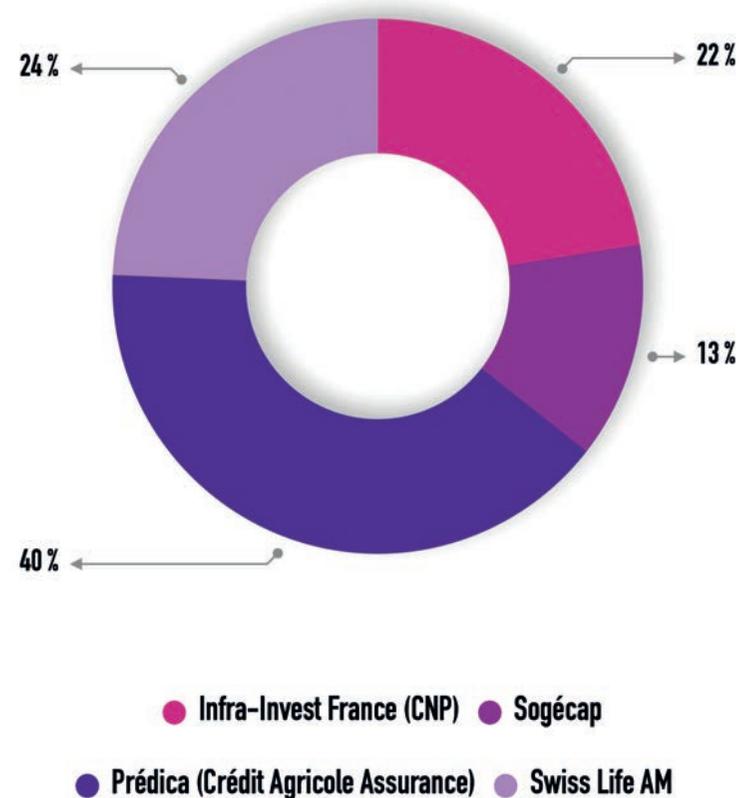
STRUCTURE DU GROUPE



Les données contenues dans ce rapport présentent les résultats et objectifs du Groupe Noven, composé de NGI, Noven, CIM et CCMP. Certaines données incluent Trapil en quote-part et ce changement de périmètre est précisé. Trapil publie un DPEF sur son site internet.

* Exploitant d'un réseau de pipelines. Le rapport RSE de Trapil est disponible sur le site internet : www.trapil.com

RÉPARTITION DU CAPITAL DE NOVEN GROUP INFRA (NGI)



- Infra-Invest France (CNP)
- Sogécap
- Prédica (Crédit Agricole Assurance)
- Swiss Life AM



COMITÉ DE DIRECTION



ERWAN KEROMEST

PRÉSIDENT



ALAN JEANNE

DIRECTEUR
DES TERMINAUX DU
HAVRE ET D'ANTIFER



GILDAS BEAUCHESNE

DIRECTEUR
COMMERCIAL



ÉLÉONORE JODER

DIRECTRICE GÉNÉRALE
FINANCE & SUPPORTS



BRUNO OUTIL

DIRECTEUR
DES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT ET
DE DIVERSIFICATION



BERTRAND SEGAUD

DIRECTEUR
DES DÉPÔTS

Erwan Keromest est le Président de Noven Group Infra depuis le 1^{er} mars 2023. Le Groupe est piloté par un Comité de direction expérimenté qui combine plus de 150 ans d'expertise dans les secteurs de l'énergie.



CONSEIL DE SURVEILLANCE DE NOVEN GROUP INFRA

Il se réunit au minimum trimestriellement et est composé des représentants des actionnaires (2 membres votants pour Swiss Life AM, 2 pour Prédica et 2 pour Schröders*) et d'un membre indépendant. Le Conseil de surveillance est donc constitué de 7 membres, dont une femme, avec droit de vote. Les décisions sont prises à l'unanimité.

La présidence de la société NGI et la présidence du Conseil de surveillance sont dissociées. Cette dernière est assurée par Xavier Bontemps, premier membre indépendant de ce conseil.



* Représentant de Sogécap et CNP



RÔLE

COMPOSITION

PÉRIODICITÉ

COMITÉ RSE

- Orienter la stratégie RSE
- Contrôler les avancées

- Certains membres du Conseil de surveillance, le Président du Groupe, le Président du CS et la Directrice générale Finance & Supports

- Trimestriel

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

- Approuver les cessions ou des investissements pour un montant supérieur à 10 m€ non compris dans le budget annuel

- Certains membres du Conseil de surveillance, le Président du Groupe, le Président du CS et la Directrice générale Finance & Supports
- Le chef de projet, Direction commerciale, Direction des projets de développement et de diversification

- Selon la nécessité

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

- Revue de la rémunération du Président

- Membres du Conseil de surveillance

- Annuel

COMITÉ D'AUDIT FINANCIER

- Donner les orientations en matière de financement

- Certains membres du Conseil de surveillance, le Président du Groupe, le Président du CS et la Directrice générale Finance & Supports
- Autres intervenants (DAF, analyste, etc.)

- Trimestriel



RÔLE

COMPOSITION

PÉRIODICITÉ

COMITÉ ÉTHIQUE

- Faire évoluer le code de conduite
- Répondre aux procédures de « lanceur d'alerte »

- La DAF, le DRH, un agent de maîtrise et un ouvrier

- Sur demande
- En cas d'activation d'une procédure de « lanceur d'alerte »

COMITÉ DES CONTRATS

- Revue régulière des contrats standards

- Les équipes commerciale, financière et juridique
- La référente douanes, la Direction de l'exploitation, etc. selon les contrats

- Selon la nécessité

COMITÉ DE CRÉDIT

- Revue des encours clients, délais de paiement, taux d'avoir, factures non payées

- La DAF et l'équipe comptable
- La Direction commerciale

- Mensuel

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

- Revue des rémunérations de l'encadrement

- Le Comité de direction

- Annuel

COMITÉ RSE INTERNE

- Proposer et implémenter des initiatives RSE

- Une douzaine de salariés de tous les services

- Mensuel en plénière
- Plus régulièrement pour les groupes de travail

PROGRAMME D'AUDITS INTERNES

- Évaluer la conformité et l'efficacité des processus de nos systèmes de management Environnement (ISO 14001) et Qualité (ISO 9001)

- La coordinatrice qualité en charge du programme, et la technicienne en charge de l'ISO 14001
- Le groupe d'auditeurs internes

- Le programme dure trois ans pour auditer tous les processus de tous les sites

REVUE DE DIRECTION

- Évaluer l'efficacité des systèmes de management Environnement (ISO 14001) et Qualité (ISO 9001)

- La coordinatrice qualité et la technicienne en charge de l'ISO 14001
- Le Comité de direction et les pilotes de processus

- Bisannuelle



Les politiques de Noven en matière de fraude et de corruption sont décrites dans le code de conduite remis à chaque employé et aux principaux fournisseurs.

Le Groupe a constitué un Comité éthique chargé de répondre à toute allégation liée à la déontologie. Il a mis en œuvre des mécanismes d’alerte visant à accompagner et à protéger les employés souhaitant soumettre des signalements sur ces sujets (charte de protection des lanceurs d’alerte). Ce système fait l’objet de communications sur les sites.

Un Comité d’appel d’offres contrôle l’attribution des commandes excédant 100 k€.

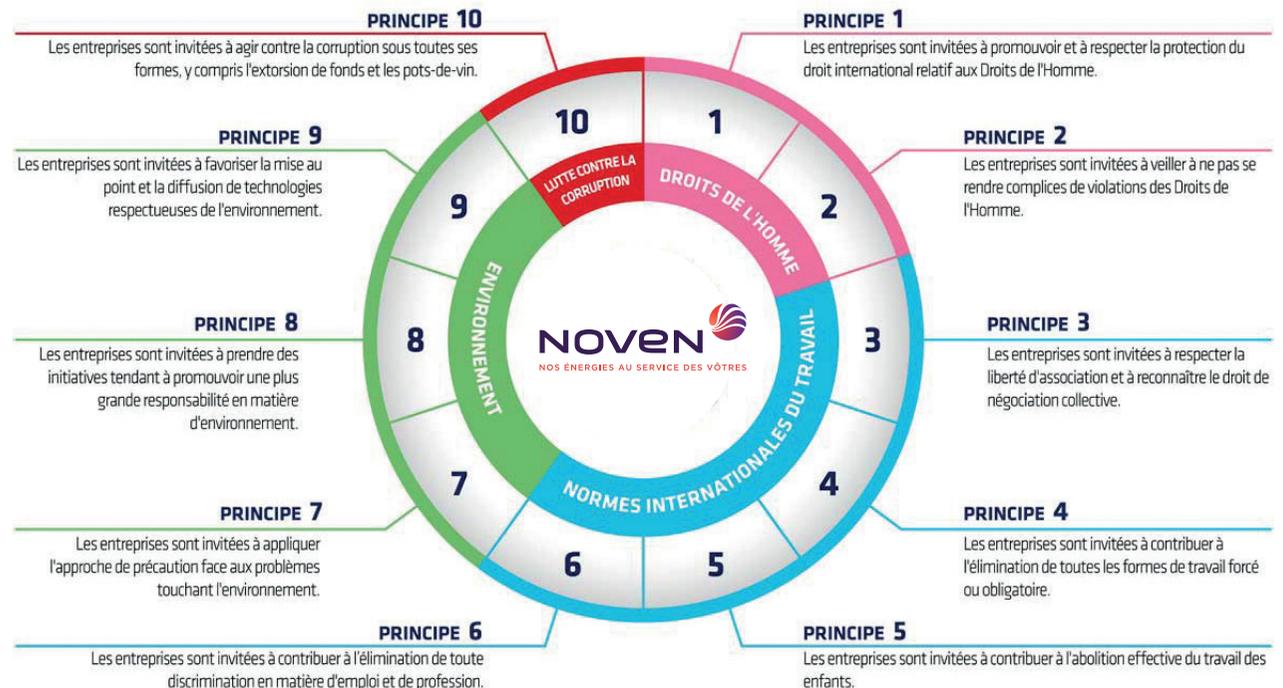
ENGAGEMENTS DU GROUPE AUPRÈS DU « UN GLOBAL COMPACT » EN 2022

Noven souhaite valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre en termes de lutte contre la fraude et la corruption et adhère donc, en 2022, au UN Global Compact.

Cette émanation de l’ONU vise à rallier les entreprises autour de la promotion des Dix Principes dans les domaines de la lutte contre la corruption, la défense des Droits de l’Homme, la protection de l’environnement et l’accès au travail décent.

Ces principes résonnent avec les valeurs du Groupe qui s’engage à publier chaque année ses progrès dans les quatre domaines sur le site de l’organisme.

Noven s’implique pour les 10 principes du « UN Global Compact »





LE RGPD

La protection des données est un élément crucial de la sécurité de Noven. Un nombre important d'actions ont été menées afin de mettre le Groupe en conformité vis-à-vis des exigences de la réglementation européenne en matière de protection des données (Règlement général sur la protection des données – RGPD).

Deux responsables RGPD ont été désignés : le responsable informatique et le responsable juridique. Ces responsables ont été chargés de mettre en place les mesures de conformité de Noven au RGPD ainsi que les mesures de contrôle du maintien permanent de cette conformité.

LA CYBERSÉCURITÉ

ARCHITECTURE ET SÉCURISATION DES ACCÈS

- *Application de la loi de programmation militaire définie par l'ANSSI*
- *Minimisation des liens avec l'extérieur, mise en place et audits des systèmes de sécurité (firewall, antispam, antivirus)*

SENSIBILISATION INTERNE

- *Module de sensibilisation à l'embauche des salariés et contrôle périodique des acquis*
- *Mise en place d'une charte informatique, de fiches de bonnes pratiques informatiques et d'une gazette périodique sur les accidents dans d'autres entreprises*

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ & PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

- *Deux tests par an de PRA*
- *Sauvegardes régulières en ligne et hors ligne sur différents supports*



AUDITS DES COMITÉS AFFILIÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément à la réglementation, les comptes de toutes les sociétés ainsi que les comptes consolidés sont audités chaque année par des commissaires aux comptes indépendants.

Le rapport RSE n'est pas audité. En revanche, une partie des informations est soumise au contrôle d'institutions publiques comme la DREAL, le GEREP, etc. Le bilan des émissions de GES est audité par le Citepa en 2022.

NORMES ISO

Si les terminaux du Havre et d'Antifer sont certifiés ISO 9001 par LRQA depuis 1993, l'ensemble du Groupe l'est depuis 2003. Noven est également certifié ISO 14001 depuis 2017 par LRQA. Une coordinatrice Qualité et une responsable Environnement suivent les procédures mises en place et assurent la gestion des systèmes de management dans le cadre de ces normes.



Les responsables ont établi des programmes d'audit interne sur trois ans réalisés par des salariés formés à la méthodologie. Les résultats et notamment les éléments de non-conformité sont restitués lors d'une revue de direction annuelle. Ils sont également largement diffusés au sein de l'encadrement.

CERTIFICATION OEA



Depuis 2015, le Groupe est certifié « Opérateur Économique Autorisé ». La certification porte sur les processus douaniers et la sécurité des sites.

ADHÉRENT MASE



Noven est adhérent au système MASE Normandie (Manuel d'amélioration sécurité entreprise) depuis 2018.

Le MASE est un référentiel de système de management de la Santé et la Sécurité au Travail dont l'objectif est l'amélioration permanente et continue des performances Sécurité Santé Environnement des entreprises sous-traitantes réalisant leurs prestations sur des sites industriels à fort niveau de risques.

CERTIFICATION QUALITÉ DES PROCESSUS



Depuis 2002, le Groupe est audité annuellement sur son activité de carburéacteurs. Il est en conformité avec le EI/JIG 1530.



L'activité de biocarburant a mené le Groupe à se faire certifier sur la traçabilité et la durabilité des biocarburants. Il s'agit d'une certification nationale.



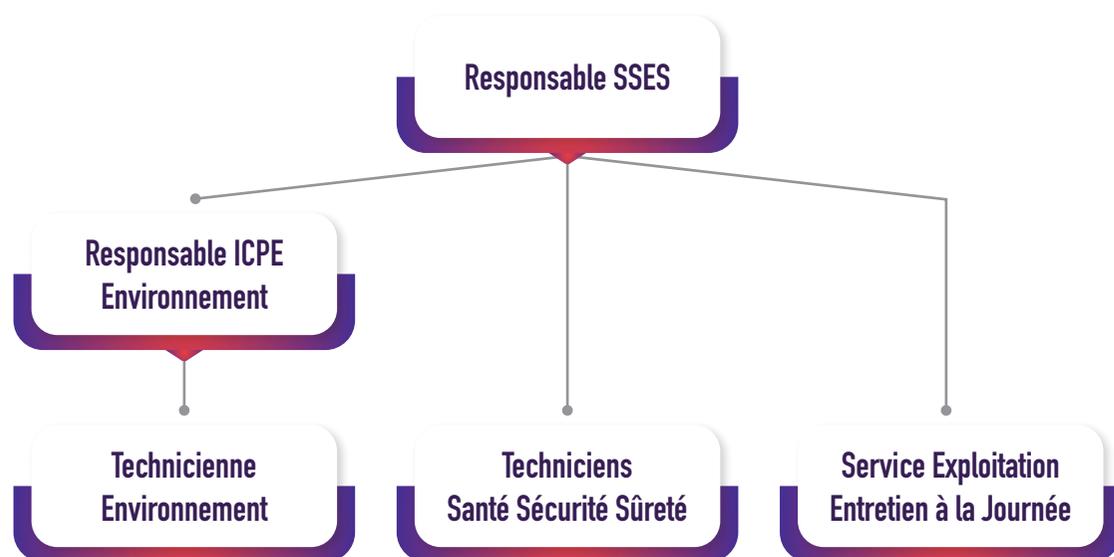
SANTÉ 172
SÉCURITÉ ET SÛRETÉ,
ENVIRONNEMENT
ET CLIMAT



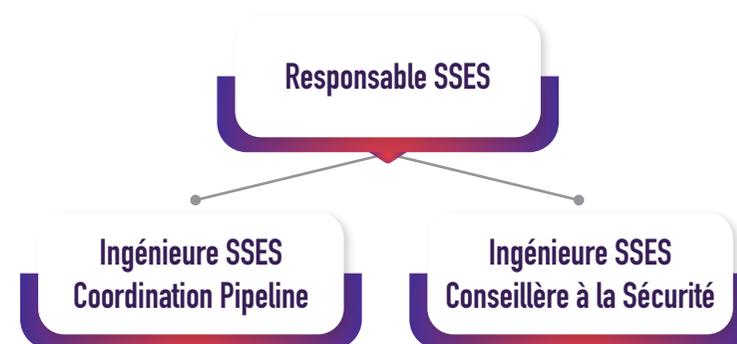
L'IMPULSION 2023 EN MATIÈRE SSES

L'équipe Santé Sécurité Environnement et Sûreté (SSES), constituée de 9 personnes, supporte l'ensemble des équipes opérationnelles afin de garantir la santé et la sécurité du personnel intervenant sur les différents sites, assurer la conformité des installations et maintenir un niveau de sécurité industrielle maximum.

LE HAVRE / ANTIFER



DÉPÔTS (BASÉS À GRIGNY)



Anticiper et gérer les risques – pour les équipes, l'environnement ou les installations – sont les priorités de tout site classé « Seveso ». Ensemble, nos équipes identifient les risques, s'y préparent, alertent, coordonnent leurs actions pour préserver le personnel comme les infrastructures, échanger avec les services de l'État et rassurer les populations locales.



Pour poursuivre le déploiement de la culture Sécurité au sein de nos sites et aller au-delà des traitements curatifs, une attention toute particulière a été portée sur le développement des actions de prévention. Cela s'est traduit par de nombreuses actions :

- 🌐 **Améliorer et optimiser** le Document unique d'évaluation des risques professionnels en incluant la loi Santé, le groupe de travail « Prévention des accidents du travail », l'analyse d'accidents, d'incidents, des presque-accidents et des situations dangereuses. Les actions correctives mises en place sont analysées à posteriori afin de s'assurer qu'elles répondent de façon exhaustive à la problématique du terrain.
- 🌐 **Intégrer et impliquer** systématiquement les salariés et les CSSCT à toutes ces démarches et visions à court et long termes.
- 🌐 **Utiliser les observations** de terrain, les audits et la GMAO comme vecteurs de communication « ascendante » et « descendante » pour analyser les données des situations dangereuses pour les salariés du Groupe et les entreprises extérieures.
- 🌐 **Mutualiser les bonnes pratiques**, les retours d'expériences, les journées Sécurité avec nos sous-traitants principaux.
- 🌐 **Réaliser des opérations de benchmarking** avec les responsables SSES des entreprises Seveso des zones sur lesquelles nous sommes implantés.



Une partie des équipes SSES des dépôts

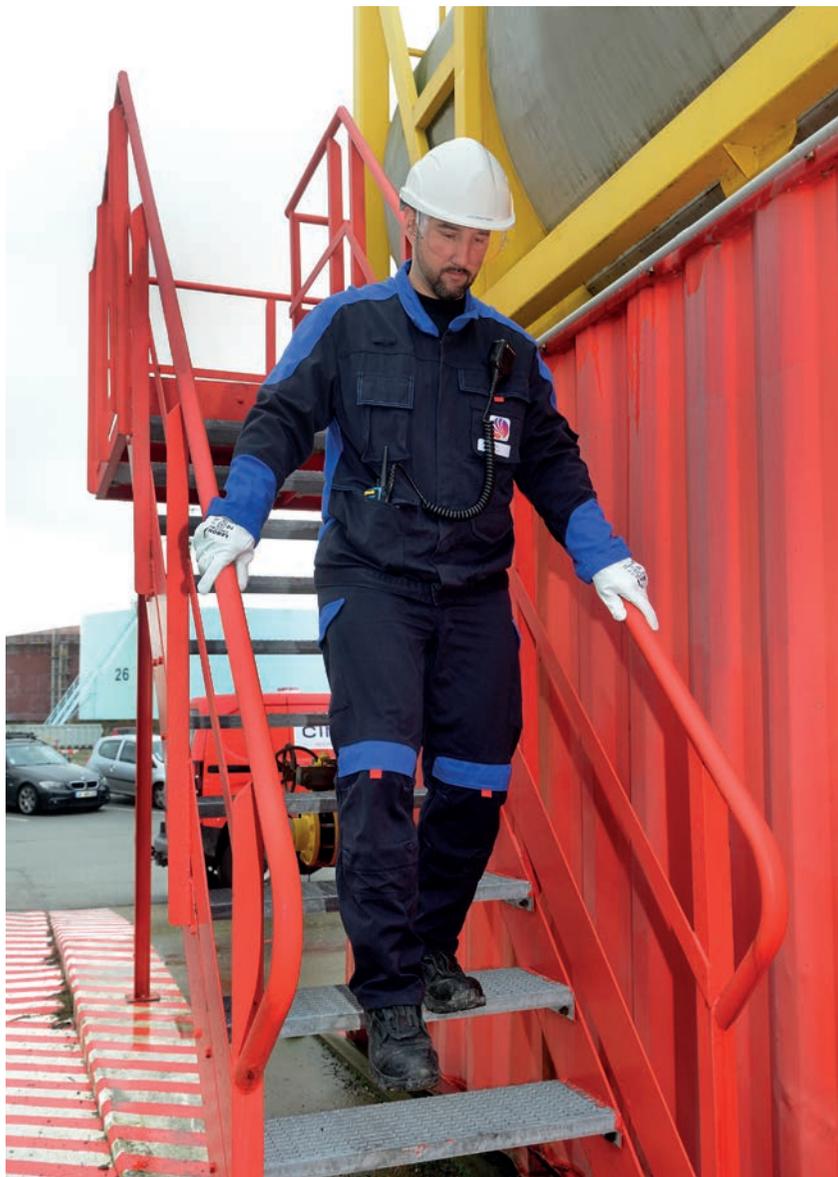


Une partie des équipes SSES des terminaux du Havre et d'Antifer



Un alignement managérial et une amélioration de la communication ont également été conduits :

Des installations sécurisées, des EPI adaptés, un comportement Sécurité avec les 3 points d'appui, c'est le maillage de l'ensemble qui consolide notre culture Sécurité

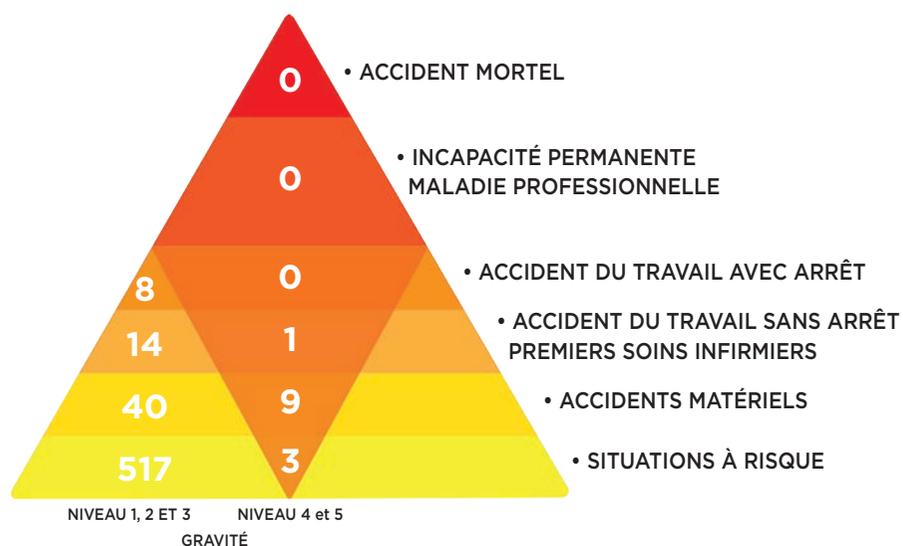


- 🌐 **Garder en permanence à l'esprit** que nous sommes tous concernés par ces enjeux et que chacun est acteur de sa sécurité et de celle des autres.
- 🌐 **Améliorer la communication** ascendante et descendante. Cela s'est notamment traduit par le nouveau format des journées Sécurité. Chaque collaborateur a été associé, impliqué tout au long de la démarche avec un retour d'expérience partagé.
- 🌐 **Prolonger l'engagement** et le soutien de la Direction auprès des équipes.
- 🌐 **Affirmer la place centrale** du rôle de la sécurité et de la prévention dans les arbitrages.
- 🌐 **Renforcer la présence**, l'implication et la communication descendante des managers sur le terrain vis-à-vis de leurs équipes tout en s'assurant de la bonne compréhension et de l'adhésion aux messages.
- 🌐 **Poursuivre notre démarche** d'amélioration continue en matière d'accidents du travail (AT).
- 🌐 **Gagner en efficacité** sur les 9 principes de prévention et les AT en facilitant le retour d'informations à tous les salariés.



Dans le cadre de l'amélioration continue de nos performances sécurité, nous nous appuyons sur le modèle du **diamant de la prévention**.

Ce modèle permet d'identifier les situations à risque en amont, d'évaluer leur gravité potentielle et de prendre les mesures appropriées pour les gérer. Cette démarche privilégiant le préventif au curatif renforce la sécurité globale de l'organisation.



Les remontées terrain des situations à risque jouent un rôle majeur dans la prévention

En octobre 2023, les dépôts enregistrent leur 10^e année sans accident du travail avec arrêt au sein de leurs équipes, fruit des efforts individuels et collectifs, et de l'imprégnation par tous de la culture Sécurité.





LA SANTÉ DE TOUS

LE DOCUMENT UNIQUE

Sa mise à jour, pilotée par les équipes SSES, est réalisée chaque année pour l'ensemble des sites.

PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques, la Direction des terminaux du Havre a décidé de constituer un groupe de travail sur les risques liés à la consommation de produits psychoactifs (ex. : tabac, alcool, cannabis, cocaïne et autres stupéfiants, et certains médicaments antidouleur) et les comportements excessifs (ex. : utilisation excessive des réseaux sociaux et du téléphone) dans le but de les prévenir, les identifier et accompagner les salariés concernés.

Composé du responsable SSES, de l'infirmière, de l'adjointe à la DRH, de deux membres du CSE et de deux membres de la CSSCT, ce groupe spécifiquement formé aux questions d'addiction, s'est fixé pour objectif de définir des modalités d'action dans le champ de :

- 🌐 la prévention sur ces sujets ;
- 🌐 la gestion des situations rencontrées ;
- 🌐 l'accompagnement des salariés présentant un comportement addictif.

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Sur les terminaux du Havre, le déploiement du plan de prévention des risques psychosociaux, initié depuis 2012, a pour objectif de mieux structurer et encadrer la prévention des risques professionnels. La CIM s'engage dans une action pérenne sur la gestion des conditions du travail. Un Comité de pilotage (représentants du personnel, Direction, médecine du travail, encadrants agent de maîtrise, Carsat, Inspection du travail) épaulé par un consultant extérieur a été mis en place afin de définir le cadre et l'animation, et de garantir le suivi de la démarche dans le temps. Il s'agit, à travers des ateliers de groupe, de mettre en visibilité les conditions de réalisation du travail au sein de la CIM et de mettre en débat les actions possibles pour prévenir les risques psychosociaux.

RISQUE CHIMIQUE

Une campagne de mesures d'atmosphère de travail est réalisée annuellement sur les terminaux du Havre. Les résultats de cette stratégie de prélèvements permettent chaque année la réévaluation des moyens de prévention collectifs et individuels. Le port du demi-masque à cartouches ou masque intégral est obligatoire sur toutes les phases de travail pouvant mettre en contact les salariés avec des hydrocarbures. Une formation a été dispensée à tous les salariés pouvant être exposés aux risques ACD / CMR (formation au risque chimique, au port du masque et au test d'étanchéité). Un groupe de travail dédié vise l'amélioration continue des situations de travail à 100 % sécurisée et propose une démarche de prévention en s'assurant que les appareils respiratoires sont bien adaptés à chaque utilisateur et en proposant, le cas échéant, de nouveaux équipements.



GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Une partie des travaux sur les sites est réalisée par des entreprises extérieures. Un plan de prévention est systématiquement défini avec les prestataires pour la réalisation de travaux.

Sur les terminaux, les prestataires s'enregistrent auprès de l'équipe Sécurité et sont accompagnés par un agent de sécurité pour les tâches sensibles. Des audits chantiers sont réalisés pour s'assurer de la sécurité des employés et des installations.

Sur les dépôts, les équipes opérationnelles gèrent la sous-traitance (plan de prévention, autorisation et permis...). Depuis 2021, les équipes Exploitation sont amenées à réaliser en complément du service SSES-dépôts des audits de chantier. Cette proximité terrain permet de renforcer la présence des équipes sur les chantiers et un nouveau moyen d'échange Sécurité. Depuis 2022, les dépôts se réorganisent sur la gestion des sous-traitants (ex. : suivi des attestations de formation) et le 1^{er} trimestre 2023, des modules d'accueils Sécurité, avec questions aléatoires, sont réalisés via une plateforme de formation à distance.

Assurer la sécurité de nos équipes et celle de nos intervenants





LES MESURES PRÉVENTIVES

- Tableaux de bord des indicateurs SSES et analyses des incidents via les fiches de retour d'expérience
- Newsletter périodique dédiée à la sécurité envoyée à tous les salariés
- Pour les terminaux, réunions d'équipe (avec les entreprises extérieures) animées par le service SSES-terminaux sur des points de sécurité
- Pour les dépôts, « Causeries Sécurité » animées par les responsables des dépôts sur des thèmes définis par le service SSES-dépôts
- Mise en place de journées Sécurité annuelles sur tous les sites
- Au Havre, une commission spéciale a été constituée avec des représentants des employés pour discuter des mesures à mettre en place pour prévenir les accidents du travail
Ce groupe de travail se réunit tous les trimestres





NOTRE QUOTIDIEN EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

La grande majorité de **nos sites sont classés Seveso** (« seuil haut » ou « avec servitudes »). Tous doivent répondre aux attentes des autorités en termes de sécurité et de respect de l'environnement. De nombreuses actions sont quotidiennement menées pour respecter nos engagements vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients, des populations riveraines de nos sites, des autorités et de l'environnement.

Nous exploitons aussi deux canalisations de transport d'hydrocarbures : une entre Antifer et Le Havre de 26 km, la seconde entre le site de Pauillac et les Docks des Pétroles d'Ambès (DPA) de 42 km. Ces ouvrages sont régis par des plans de surveillance et d'intervention (PSI) afin d'assurer une parfaite intégration avec les populations avoisinantes.

Chaque nouveau projet fait l'objet d'une analyse tant en termes techniques que sur l'aspect environnemental et la conformité administrative. Nos équipes sont sensibilisées et formées à leur impact sur l'environnement au quotidien et leur rôle en cas d'événement. Tout comme en sécurité, chaque incident doit être remonté pour être analysé et permettre une amélioration afin qu'il ne puisse se reproduire.

Sur les dépôts, cette démarche a été lancée en 2018 par la mise en place d'une main-courante. Cet outil est devenu central dans la **démarche de prévention**. Certains événements font l'objet d'une fiche SSESQ « Retour d'expérience » afin de communiquer à l'ensemble des équipes l'analyse de ceux-ci. En 2023, ce mode de retour d'expérience a été revu pour en dynamiser le suivi.

Même si les équipes travaillent de concert pour prévenir et éviter les incidents, elles s'entraînent aussi à agir en cas d'accident majeur : formation aux interventions sur feux réels, mise en situation, essai des installations de défense incendie... Tout est mis en œuvre et testé régulièrement.

Le terminal du Havre est un actif stratégique, soumis au plan de sûreté de l'installation portuaire (PSIP) et au plan particulier de protection (PPP), tous deux élaborés avec les autorités en charge de la Sécurité nationale.

Le site de Pauillac est également soumis au PSIP et réalise un exercice de simulation de menaces externes annuellement. Depuis 2015, à la demande des pouvoirs publics, une autoévaluation de ses points de vulnérabilité est effectuée chaque année.





FOCUS SUR DEUX ACTIONS MENÉES EN 2023

Afin de tester les schémas d'alerte d'urgence et la mise en place de la chaîne d'intervention, les préfetures organisent des exercices PPI où l'événement déclencheur part de sites Seveso. Dans cette démarche, le dépôt CCMP de Nanterre a été choisi comme cadre d'un **exercice PPI** (plan particulier d'intervention) exceptionnel avec plus de 300 intervenants extérieurs (BSPP, Samu, ARS, DRIEAT, Parquet, Police nationale, Gendarmerie nationale, associations, riverains, etc.) qui s'est déroulé fin 2023. Ces exercices offrent l'opportunité de renforcer les relations avec les services de secours externes (ex. : travail sur les binômes en cellule de crise) et d'améliorer les procédures internes sur la gestion des situations d'urgence.

Les équipes de Nanterre aux côtés des autorités lors de l'exercice PPI



Les déplacements sur site et les manipulations de charge sont aujourd'hui les deux principales causes d'accidents du travail au sein du Groupe (ex. : précipitation, évaluation de la situation, choix du matériel d'aide à la manutention). Afin de sensibiliser le personnel à ces problématiques, les **6^{es} Journées Sécurité** (de janvier à mars 2023) ont été organisées autour du thème « S'approprier la sécurité ». Chaque salarié s'est fixé en fin de journée un engagement individuel. Fort de cet engouement, ont émergé 6 engagements individuels des salariés CIM & CCMP. Ils seront déployés tout au long de l'année, tant aux salariés du Groupe qu'à toutes personnes intervenant sur nos sites.

Les équipes du Havre lors des 6^{es} journées Sécurité





NOTRE BILAN CARBONE 2023 D'ÉMISSIONS DE GES

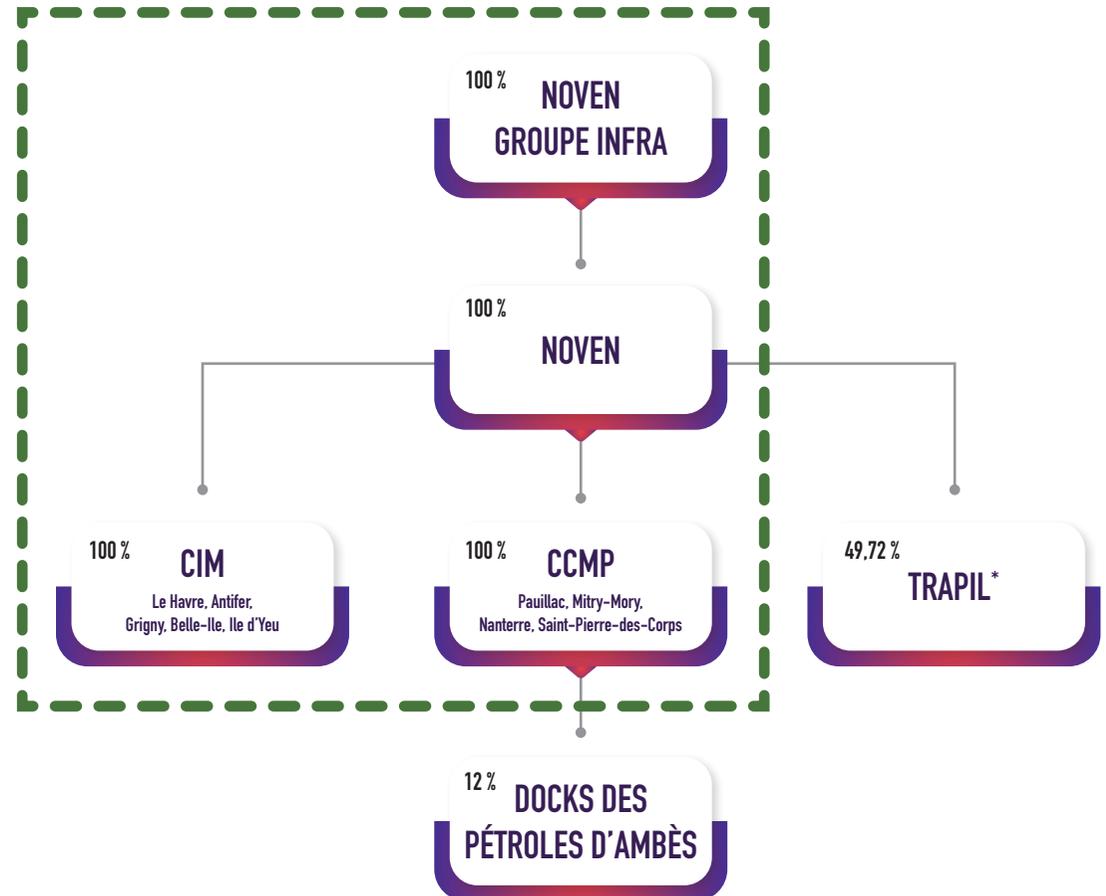
ANALYSE DES RÉSULTATS 2023

Le Groupe est composé de quatre entités et deux participations.

Le bilan GES des quatre entités (Noven Group Infra, Noven, CIM et CCMP) qui est présenté ici comprend la quote-part de l'investissement dans Trapil mais pas celle des Docks des Pétroles d'Ambès faute de données disponibles. L'approche du **contrôle financier** a été retenue.

Le Groupe opère des sites de réception et stockage de produits pétroliers en Normandie, Île-de-France et Aquitaine. Il ne possède pas la molécule, sauf pour les affermagés.

Le Groupe n'est soumis à aucune obligation réglementaire concernant le calcul des émissions de GES (moins de 500 salariés). Il s'est néanmoins engagé dans une démarche volontariste en 2022 pour réaliser un premier bilan de son empreinte carbone. Il anticipe ainsi sur l'obligation à venir de produire un bilan des émissions de GES dans le cadre de la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*).



* Noven est actionnaire de Trapil à hauteur de 49,72%.





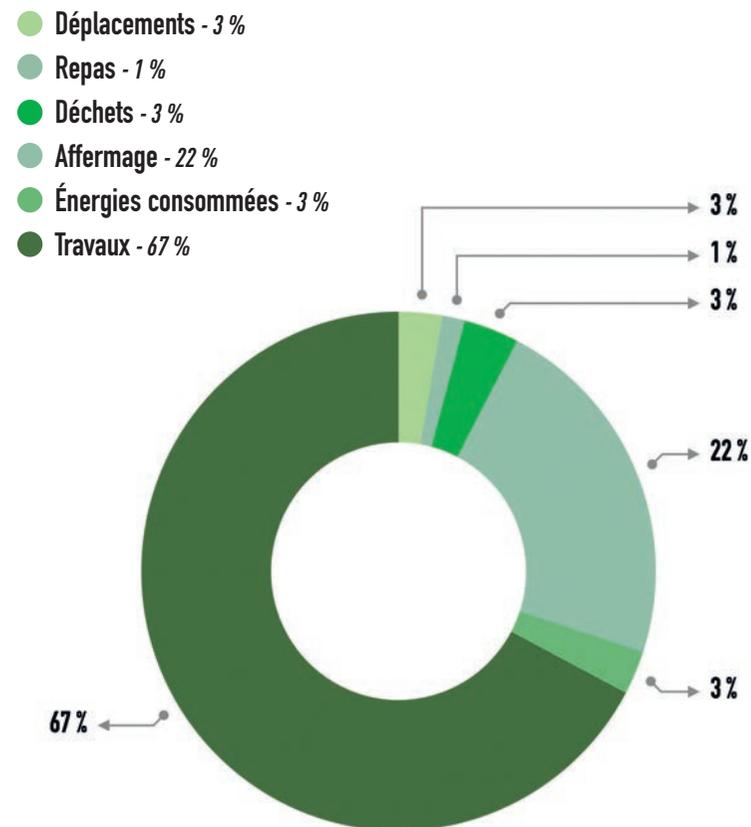
	Noven	Trapil	Total
Scope 1	419	1 117	1 536
Scope 2	0	1 287	1 287
Scope 3	30 040	2 108	32 148
TOTAL	30 459	4 512	34 971

ÉMISSIONS DE GES DU GROUPE PAR SCOPE EN TEQCO2

Les scopes 1 et 2 regroupent les consommations d'énergie et de carburants de la flotte du Groupe ainsi que les scopes 1 et 2 de la quote-part de la participation dans Trapil.

Le scope 3 inclut les travaux et l'achat-revente de produits pétroliers pour les affermages :

- Les travaux sur les sites représentent plus de la moitié des émissions du Groupe.
- En 2023, l'achat-revente de produits pétroliers pour le compte de Belle-Île et l'Île d'Yeu représente plus de 20 % des émissions.



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE NOVEN PAR POSTE



NOS OBJECTIFS EN TERMES DE DIMINUTION D'IMPACTS

Depuis 2018, le Groupe met en place des actions pour diminuer ses scopes 1 et 2. L'initiative ayant eu le plus d'impact est celle du changement de fournisseur d'électricité. Noven fonctionne 100 % en électricité d'origine renouvelable depuis 2018.

En parallèle, des actions d'optimisation des consommations d'énergie ont été mises en place.

Sur **les terminaux**, depuis 2019, la modification de chaudières, combinée à l'isolation des bâtiments, a permis de diviser par trois les consommations. Celles d'électricité ont été revues à la baisse par le remplacement de projecteurs et de l'éclairage routier par des LED et la mise en place du déclenchement crépusculaire. En 2021, le remplacement du compresseur d'air au poste 6 a permis, sur ce seul équipement, une baisse de 22 % de consommation d'électricité.

Sur **les dépôts**, les temporisations mises en place sur les pompes de chargement limitent le nombre de démarrages de celles-ci et ainsi leur consommation électrique. À **Saint-Pierre-des-Corps**, l'URV a été réparée pour une mise en fonctionnement automatique, diminuant ainsi sa consommation électrique, et a été revampée en 2022. La chaudière fioul a été remplacée par des PAC air/air, et une consigne de gestion des éclairages a été établie en fonction des zones et des horaires (et ces derniers, propres à l'ouverture, ont également été réduits). À **Grigny**, l'éclairage des postes source et celui non fonctionnel du dépôt a été revu, et un détecteur de mouvements a été posé dans les bureaux (économie de 20 000 kWh/ans). Le recalibrage de l'URV de **Mitry-Mory** pour mise en route lors de la détection de vapeur d'essence à traiter (et non plus en continu) en fonction du nombre de camions a réduit de 30 % la consommation d'électricité sur cet équipement. De même, le remplacement des éclairages extérieurs du dépôt par des éclairages LED et la mise en place de détecteurs de mouvements sur les mats sont en cours depuis 2022 sur ce dépôt.



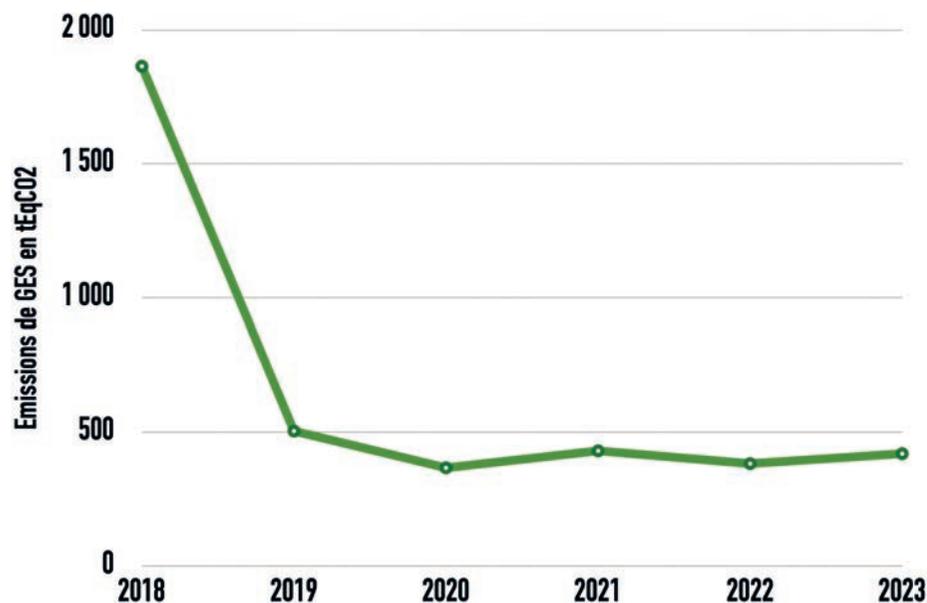


Le Groupe s'est fixé l'objectif de diminuer ses scopes 1 et 2 de 30 % entre 2023 et 2030.

Les actions suivantes pour y parvenir seront mises en place :

- Diminution des consommations de gasoil
- Optimisation des consommations de la flotte avec un mix électrique et essences
- Isolation des bâtiments, en particulier des ateliers
- Remplacement des chaudières au fioul par des chaudières électriques

L'objectif de Noven est d'atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050.



L'IMPACT VISIBLE SUR LES SCOPES 1 ET 2 HISTORIQUES DU GROUPE NOVEN (HORS PARTICIPATION NON MAJORITAIRE)

Le Groupe travaille également sur la diminution de son scope 3. Chaque année, une réunion de sensibilisation est organisée avec les principaux fournisseurs et entreprises extérieures pour partager les bonnes pratiques et les avancées. Les équipes Travaux, Achats et RSE ont constitué un groupe de travail pour faire de la veille sur les technologies bas carbone dans le secteur de la construction et maintenance industrielle. Les équipes Travaux, Achats et le service Commercial ont été formés au bilan de GES en 2024.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Noven s'inscrit dans les engagements de la COP21.

Le Groupe est conscient des risques physiques et de transition liés au dérèglement climatique.

ADAPTATION DES ACTIFS AU RISQUE PHYSIQUE

Le GIEC Normandie ainsi que les études de risques conduites pour la Dreal indiquent que les risques sont minimes pour les installations à moyen terme.

Le Groupe réalise des études de risques aux événements météorologiques exceptionnels (foudre, séismes, tenue au vent, submersion) pour tous ses sites. En 2023, les réservoirs des dépôts ont été équipés de dispositifs antifoudre plus performants qu'auparavant. Des études sur la résistance aux vents violents ont été menées sur les réservoirs de Pauillac. À Saint-Pierre-des-Corps, c'est une étude de vulnérabilité à l'inondation qui a été menée.

ADAPTATION DES BUSINESS MODELS

Étude des risques économiques de la transition. Noven a fait appel à un conseil externe pour évaluer les risques et construit ses prévisions en tenant compte des projections de demandes de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Noven déploie, depuis 2005, des logistiques adaptées aux **biocarburants sur ses terminaux et dépôts.**

Contribuant à la transition de l'industrie aéronautique, et anticipant la réglementation européenne qui obligera, dès 2050, les avions en provenance ou à destination de l'Europe d'utiliser au moins 70 % de carburant d'aviation durable, le terminal du Havre a déjà converti une partie de ses infrastructures.

Noven a été le premier groupe non seulement à importer par voie maritime du **SAF** (*Sustainable Aviation Fuel*), mais aussi à exécuter avec succès des opérations de mélange de carburant de synthèse - SBC (*Synthetic Blend Component*) avec du carburéacteur fossile. Ces énergies moins carbonées sont expédiées via le réseau LHP de Trappes à destination des aéroports parisiens.

Dans les dépôts, Noven opère un **rééquilibrage de ses capacités** : diminution du stockage de gazole, augmentation des essences et biocarburants pour répondre aux besoins des clients comme aux attentes des autorités.





RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE NOS OPÉRATIONS

Électricité. La principale énergie consommée sur nos sites est l'électricité, indispensable au fonctionnement des pompes. Depuis 2019, le Groupe contracte un accord global d'électricité garantissant, pour l'ensemble de ses sites, une fourniture à **100 % en électricité d'origine renouvelable**. Cette démarche témoigne concrètement de la volonté du Groupe de réduire son impact environnemental. Depuis septembre 2022, Noven met en œuvre un plan de réduction de la consommation d'électricité qui implique tous les sites et toutes les activités du Groupe. Appuyant son engagement vers la sobriété énergétique, une étude de diagnostic de l'ensemble des bâtiments est en cours. De même, **l'éclairage des bâtiments** est modifié afin de remplacer les néons par des Led, et d'y intégrer un allumage et une extinction automatiques. Les équipements énergivores tels que les climatisations sont modernisés et remplacés par des systèmes plus vertueux. Et la totalité des voiries du TPS est équipée d'un éclairage **Led**. Sur les dépôts, des campagnes de relamping Led sont réalisées régulièrement. Les nouveaux éclairages sont installés en Led.



ANNEXE
Tableau de consommation d'énergie



AUTRES ACTIONS MENÉES

- *Poursuite du plan de transition des ordinateurs en technologie Energy Star (action issue de l'audit énergétique réglementaire), en parallèle du plan pluriannuel de transition des serveurs en technologie Energy Star*
- *Pose de détecteurs de présence à Antifer*
- *Installation d'une première série de bornes électriques afin d'accompagner la conversion de la flotte des véhicules à l'électrique*



Combustibles. En matière de chauffage de nos sites, l'attention est portée tant sur la consommation que sur les modalités. Ainsi le remplacement des PAC communes par des **PAC individuelles**, mieux dimensionnées, est engagé. Le remplacement du chauffage au fioul par une pompe à chaleur pour la salle de contrôle sur le site de Saint-Pierre-des-Corps a été effectué. La démarche a débuté sur Grigny et sera poursuivie sur 2024. Sur le site de Mitry-Mory, l'objectif est d'optimiser la consommation de fioul pour le chauffage. Sur le site du Havre, les **systèmes de climatisation** de la salle de contrôle et des bureaux ont été remplacés par des blocs individuels.





LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PHRÉATIQUES

Certains sols sont contaminés pour des raisons historiques (sites bombardés durant la Seconde Guerre mondiale, incident antérieur aux réglementations sur l'environnement). Noven a mis en place des **actions de remédiation** en accord avec les pouvoirs publics. Ces opérations sont réalisées lors du démantèlement de réservoirs. Les sites historiquement industriels ont des usages limités après leur démantèlement partiel ou total :

- 🌍 À Pauillac, depuis 2011, le Groupe loue une partie du terrain non exploité à des développeurs de fermes solaires.
- 🌍 Un projet de ferme solaire est en cours d'étude avec les autorités sur l'ancien dépôt de Bouchemaine démantelé en 2019.

Ferme solaire de Pauillac





MAÎTRISER NOS ÉMISSIONS DE COV

Avec certains dépôts basés en secteur urbanisé et classé « ZFE » (zone de faible émission), Noven doit garantir la sécurité des riverains et de l'environnement. Des **unités de récupération des vapeurs (URV)** sont installées et maintenues très régulièrement. Noven investit sur le renouvellement ou le revamping de ces installations dès que cela est nécessaire, ce qui était le cas du changement par une unité sèche à Grigny fin 2022, et du revamping de l'URV de Saint-Pierre-des-Corps en 2023.

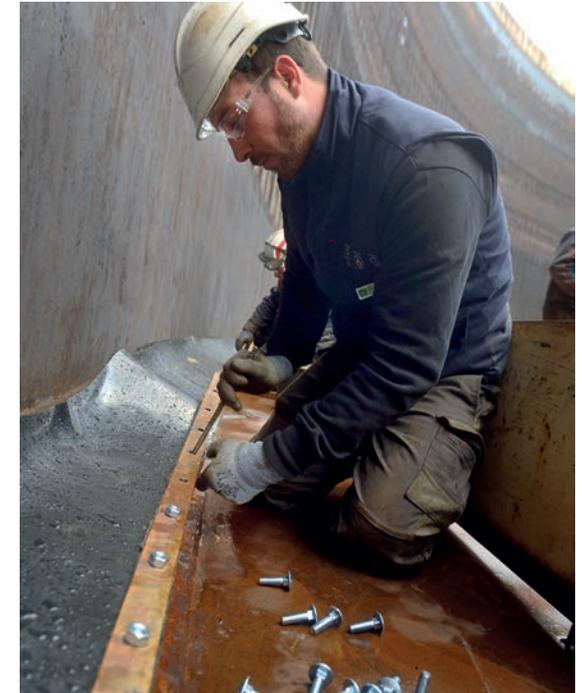


ANNEXE
Tableau des émissions de COV

L'URV de Grigny



L'URV de Saint-Pierre-des-Corps



Nos réservoirs avec toit flottant ou écran interne sont équipés d'un **système de double joint**, primaire et secondaire, permettant de retenir les composés organiques volatils et donc de limiter les émissions de gaz dans l'atmosphère.

La **flotte de véhicules est convertie** en véhicules moins polluants, respectant les ZFE des villes.



LA PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES RESSOURCES MARITIMES

LA GESTION DES EFFLUENTS

Elle est une des priorités de nos sites. Les **analyses régulières des rejets** sont réalisées pour garantir leur conformité (arrêté préfectoral, réglementation sur les rejets de substances dangereuses dans l'eau - RSDE...). En accord avec les agences de l'eau locales, les sites soumis déclarent et paient l'ensemble des taxes associées aux activités de prélèvements d'eau et de rejets. Une surveillance des eaux souterraines au droit des sites est également menée.

Noven suit attentivement la consommation d'eau et les rejets sur ses sites :

- 🌊 L'installation de l'unité de traitement du Havre, modernisée dès 2019 avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie, permet de traiter et contrôler la qualité de l'eau.
- 🌊 Les objectifs environnementaux à horizon 2026 fixent l'objectif d'un taux de conformité des rejets aqueux à 100 %.

L'installation de traitement du Havre emploie un procédé d'oxygénation et de filtration sur charbon actif. Il élimine les fractions d'hydrocarbures solubles susceptibles d'être présentes dans nos rejets. Les eaux ainsi traitées peuvent être rejetées en mer **sans risque pour le milieu naturel**.



ANNEXE
Tableau de consommation d'eau



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

Plusieurs initiatives sont menées pour agir et sensibiliser au quotidien sur nos différents sites :

- Après Mitry-Mory en 2022, c'est au tour de Grigny de mettre en place de **l'écopâturage**. Un troupeau de moutons a ainsi emménagé sur les abords herbeux du dépôt. L'écopâturage permet de limiter l'entretien mécanique des grands espaces verts en abord du site et, ainsi, de mieux respecter la microfaune et la flore locales. D'autres projets comme la création d'une **niche écologique** sont en réflexion.
- Une opération de **ramassage de déchets** a été organisée à l'automne 2023 sur la plage de Saint-Jouin-de-Bruneval par un salarié CIM auprès de jeunes d'une équipe de football qu'il encadre. Lors de cette opération, des informations sur la préservation de la biodiversité leur ont été délivrées et tous ont été sensibilisés à la protection de l'environnement.
- Pour sa communication et l'impression courante de documents, notamment celle du *Nov'n You*, son journal interne, Noven s'est engagé à utiliser du **papier PEFC** issu des forêts durablement gérées. Par ailleurs, tous les papiers sont triés sur site afin qu'ils soient recyclés et valorisés par l'intermédiaire de notre prestataire Véolia.



Logo PEFC certifiant la protection et la gestion durable des forêts

Écopâturage de Grigny



Ramassage de déchets organisé sur la plage de Saint-Jouin-de-Bruneval





LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ÉCONOMIE DES RESSOURCES

La majeure partie des ressources utilisées par les sites provient des chantiers de maintenance qui sont réalisés par des entreprises extérieures.

Noven inclut ses principaux fournisseurs dans les réflexions sur une consommation plus responsable des matériaux. En 2023, un sondage a été réalisé auprès des 30 plus grosses entreprises extérieures pour mieux connaître leur démarche d'approvisionnement des matériaux. Une partie des entreprises extérieures utilise des matières recyclées (par exemple l'acier).

Gestion des déchets. Outre le souci permanent d'éviter tout incident lié à notre cœur de métier, nous veillons également au maintien du taux de conformité aux exigences, en évitant tout rejet dangereux et/ou toute surconsommation. Nous auditions régulièrement l'ensemble des sites et des processus et cherchons continuellement à nous améliorer :

- Les déchets dangereux sont conditionnés dans des contenants permettant de nous prémunir du risque de fuite ou de pollution.
- Sur les terminaux, un membre dédié de l'équipe SSES assure la gestion et le suivi des déchets. Dans le cadre de la convention Marpol, les terminaux accordent un intérêt particulier aux déchets produits par les bateaux. Ainsi 4 bacs de tri, par appontement, sont mis à la disposition des navires.





- Sur les dépôts, le chef de dépôt, assisté par les équipes SSES, se charge de la gestion des déchets. Ensemble, ils veillent au respect de la réglementation applicable.
- Les documents réglementaires suivent les déchets jusqu'à leur traitement final. La plateforme *Trackdechets* permet désormais de dématérialiser et d'optimiser le suivi des déchets dangereux produits sur nos sites.
- L'ensemble des sites veille au respect de la hiérarchie des modes de traitement tout en cherchant à favoriser le maillage local (traitement des déchets dans un rayon de 100 km).
- La mise en place du tri sélectif s'accompagne de la sensibilisation des chauffeurs, par des actions de diffusion et d'affichage d'informations sur le tri dans nos sites, et de l'optimisation et l'organisation des espaces de stockage.

Matériel informatique. Le Groupe a conscience de l'impact écologique de l'extraction de métaux rares. Le service informatique du Groupe collecte les équipements non fonctionnels sur les sites et s'assure que les matériaux sont valorisés afin d'optimiser les cycles de vie des produits.





ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'équipe SSES-terminaux veille au respect de la hiérarchie des modes de traitement tout en cherchant à favoriser le maillage local (traitement des déchets dans un rayon de 100 km). Elle a donc recherché des prestataires qui collecteraient et traiteraient, par une valorisation locale, nos déchets alimentaires. Son objectif est de commencer par le restaurant d'entreprise et d'étendre la sensibilisation au **tri des biodéchets** aux autres bâtiments (salle de contrôle, bâtiments administratifs, puis Antifer). C'est l'offre de BinHappy qui a convaincu notre équipe. Cette PME havraise nous accompagne dans notre volonté de réduire notre impact sur l'environnement.

Pourquoi ? Trier nos déchets permet de réduire considérablement leurs effets néfastes par l'aiguillage vers le traitement approprié à chaque type de déchet produit. Concernant les biodéchets, ou « résidus alimentaires », il est question de favoriser leur retour au sol.

Comment ? Une fois par semaine, notre prestataire BinHappy collecte et stocke chez un agriculteur d'Yvetot nos biodéchets pour qu'ils fermentent en méthaniseur et produisent le biogaz qui sera fourni à GRDF pour alimenter près de 500 foyers des alentours. Le digestat, matière résiduelle de la fermentation, est un engrais naturel et peu coûteux nécessaire aux agriculteurs locaux pour nourrir les sols.

Objectif : Tout le monde y gagne car, en triant les restes de nos repas, nous devenons tous acteurs de notre alimentation : ce retour au sol des biodéchets permet de produire une nourriture saine, en luttant contre l'épuisement des sols, en favorisant l'agriculture locale et durable, tout en produisant de l'énergie.





**UNE DEMARCHE
COLLECTIVE
ET SOCIALE**



LES EFFECTIFS

Les effectifs sont répartis entre **opérateurs** (65 %) et **fonctions support** (35 %). 56 % des effectifs travaillent en quart ou en 2 x 8 et bénéficient de repos compensatoires et de primes spécifiques. Noven favorise les emplois en CDI. Le recours au CDD est occasionnel pour pallier les absences longue durée. Fin 2023, il y avait 5 CDD au sein du Groupe (2 % des effectifs). Le turnover est historiquement faible : 3,9 % en 2023, preuve du fort engagement et de la fidélité des collaborateurs.



LA POLITIQUE RH

L'équipe RH comprend 7 personnes et est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de développement des compétences, de la gestion administrative du personnel, de la paie, du suivi des relations sociales et de la santé du personnel.

Elle diffuse également le règlement intérieur et le code de conduite auprès des employés.

Le Comité de direction détermine les besoins de recrutements :

- Noven trouve facilement des profils adaptés, le secteur du pétrole et du gaz bénéficiant de programmes de formation spécifiques (l'Institut français du pétrole - IFP - délivre un certificat d'opérateur répondant à la plupart des compétences requises par le Groupe notamment).
- Le plan de succession et de continuité permet d'anticiper les départs.



LA DÉTECTION DES TALENTS INTERNES

- **Promotion individuelle.** Le Groupe cherche à recourir à la promotion interne pour retenir les profils très qualifiés. En 2023, la CIM a promu 28 employés à un poste supérieur et la CCMP a promu 6 collaborateurs.
- **Entretiens annuels.** Le Groupe souhaite rencontrer chaque employé au cours d'un entretien individuel pour aborder des thèmes comme les performances individuelles et collectives ainsi que le parcours professionnel au sein du Groupe. Au cours de cet échange, les employés peuvent également exprimer leurs souhaits de formation.
- **Rémunération.** La politique de rémunération obéit principalement aux négociations annuelles menées avec les représentants du personnel. Les collaborateurs bénéficient d'accords de participation et d'intéressement pouvant représenter jusqu'à trois mois de salaire. Certains collaborateurs ont accès à des compensations financières au titre de leurs conditions spécifiques de travail (travail en quarts, tickets-restaurants, primes transports, médailles du travail).

LA FORMATION

Noven consacre 3,2 % de la masse salariale à la formation quand le minimum légal est de 1 %.

96 % des salariés CIM-CCMP ont reçu une formation en 2023

61 % des heures de formation sont dédiés à la sécurité pour CIM-CCMP

Temps dédié à la formation. Le Groupe a conçu un programme spécifique « Opérateurs polyvalents » avec l'Institut français du pétrole. Il dure 40 jours et combine théorie et pratique pour travailler dans la logistique pétrolière. Ces 10 dernières années, près de 80 employés ont suivi ce programme. Plusieurs salariés sont pompiers volontaires. Ils peuvent dégager jusqu'à 15 jours par an sur leur temps de travail pour aller se former et participer à des missions dans le cadre de conventions mises en place avec les casernes locales. Une formation au management est dispensée au personnel prenant des fonctions d'encadrement.



ANNEXE
Investissement dans la formation



CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Depuis 2011, le Groupe a un code de conduite et d'éthique des affaires, signé par tous les salariés et certaines des parties prenantes (notamment les entreprises extérieures). Il retrace la politique interne de lutte contre la discrimination au travail et pour l'égalité des chances dans le monde professionnel.

Extrait :

« Chaque employé bénéficie de chances égales et sera traité de la même façon dans le cadre de son travail et de sa mission, indépendamment de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille, de son état de santé ou de son handicap, conformément aux dispositions du Code du travail. »





LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Noven veille à adapter le poste de travail, à aménager les installations (mise en place de rampes d'accès) et à proposer des alternatives au sein du Groupe aux travailleurs en situation de handicap.

DIAGNOSTIC HANDICAP

En 2023, le Groupe s'est fait accompagner par l'Agefiph pour réaliser un diagnostic handicap.

Les objectifs poursuivis au travers du diagnostic handicap étaient de :

- 🌐 Développer la communication et l'information interne sur le handicap.
- 🌐 Favoriser la reconnaissance des salariés en situation de handicap pour que le taux d'emploi reflète la réalité du handicap dans l'entreprise.
- 🌐 Réduire le risque perçu par les salariés à engager une démarche de reconnaissance.
- 🌐 Intégrer le handicap dans le process de recrutement.
- 🌐 Pérenniser et développer le recours au secteur protégé et adapté.

À la suite de plusieurs ateliers menés avec des salariés du Groupe autour de ces objectifs, un plan d'actions a été établi. Celui-ci doit contribuer à atteindre progressivement notre **objectif de 6 % de taux d'emploi des personnes en situation de handicap** (taux de 2,9 % en 2023).





Partenaire de l'**Agefiph** et de l'**URRH Normandie** (Université du réseau des référents Handicap), la CIM s'est engagée à leurs côtés, et avec le soutien de nombreuses entreprises locales, à la réalisation d'une flashmob en langue des signes, organisée par en faveur des personnes en situation de handicap.



LIEN
[Vidéo de la flashmob](#)

À l'occasion du tournage de la flashmob en faveur des personnes en situation de handicap



Accueil des équipes de l'ESAT d'Yvetot sur le terminal CIM du Havre



Venue de notre partenaire au Havre

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les équipes de l'**ESAT d'Yvetot** à la CIM à l'occasion de la livraison d'une commande de tee-shirts dont ils ont assuré le marquage. Cette visite a été riche d'échanges et de partages. Un grand bravo pour la qualité de leur travail !



LA MIXITÉ

LES ENGAGEMENTS DU GROUPE EN FAVEUR DE L'ODD 5

11,5 % des effectifs du Groupe sont des femmes. En effet, 65 % des collaborateurs sont des opérateurs, métier encore largement exercé par des hommes. Les équipes RH font appel à des cabinets extérieurs pour le sourcing de candidats et accordent une attention particulière à la diversification des profils. Les postes de cadres et d'agents de maîtrise sont davantage pourvus par des femmes (29 % en 2023) et la proportion de femmes au Comité de direction est de 17 %. En 2023, 29 % des recrutements ont été pourvus par des femmes.

SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

Depuis 2021, Noven est partenaire de Femmes & Challenges, initiative en faveur de l'égalité professionnelle. Sont valorisés le partage d'expérience, l'ouverture d'esprit, des réflexions sur la confiance en soi ou la légitimité d'entreprendre des projets, au féminin comme au masculin. Convaincu que la mixité est source de richesse pour l'entreprise et que la diversification des compétences est un facteur de performance et d'innovation, le Groupe Noven soutient les initiatives de Femmes & Challenges.



LIEN
[Vidéo de l'interview](#)

Les équipes CIM et CCMP lors du forum Femmes & Challenges 2023





À l'occasion d'une session du programme de formation



DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

En 2022, le Groupe lance un cycle de formation sur la mixité (27 cadres H/F dont l'intégralité du Codir) et propose aux femmes cadres de recevoir un coaching spécifique tout au long de l'année 2023. Certaines sessions mixtes ont pour but de rappeler quels sont les biais inconscients, culturels ou personnels, et leurs impacts sur la vie de l'entreprise, sur le poids des cultures managériales. D'autres sessions, spécifiquement dédiées aux femmes, ont pour objectif d'approfondir la réflexion sur soi, de booster la confiance et l'estime de soi, de gagner en impact en osant s'affirmer, de développer son potentiel et son leadership.



LA FORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES

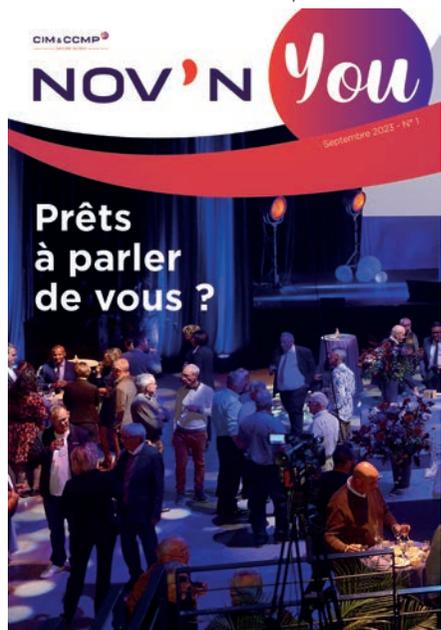
La CIM s'est engagée depuis près de 30 ans à favoriser l'insertion des jeunes, comme des plus expérimentés, sur le marché du travail. Notre partenariat avec l'École 42 s'inscrit dans la continuité de ces actions et répond aux **enjeux d'insertion professionnelle et d'attractivité des talents**, à l'échelle du territoire havrais et plus largement de toute la Normandie. Dans le cadre de notre partenariat, des semaines de découverte du code informatique destinées aux adolescents de 15 à 20 ans ont été proposées aux enfants de nos salariés pendant les vacances d'été. Ces sessions ont initié les adolescents à des ateliers de « coding » et leur ont permis, par exemple, de créer leur propre site web.

Le fils d'un salarié du Groupe Noven qui reçoit son diplôme à l'occasion de la Teen's piscine discovery organisée par l'École 42 au cours de l'été 2023





1^{er} numéro du *Nov'n You* septembre 2023



LA COMMUNICATION INTERNE

Le journal interne a été entièrement revu en 2023 pour valoriser les équipes et les sites. Proche des salariés, *Nov'n You* met en lumière les talents internes, les travaux menés par les différents services et l'actualité du Groupe.

CIM-CCMP privilégiant les actions avec des prestataires et fournisseurs locaux, sur la base de prestations équivalentes, cela concerne aussi les sujets de communication. Le suivi éditorial, la conception graphique et l'impression de nos journaux internes sont donc réalisés en Normandie.

Des **réunions d'information de l'encadrement**, au cours desquelles les projets menés par les équipes sont mis à l'honneur, sont organisées deux fois par an. Ces réunions interactives contribuent au développement de notre communication descendante, ascendante et transverse. La transmission des supports aux managers permet ensuite le déploiement des informations vers l'ensemble des salariés.

Un groupe de salariés lors de la présentation des œuvres du MuMa par une médiatrice



Ces réunions permettent également de partager des moments d'échanges informels et extraprofessionnels, tout en valorisant nos actions de mécénat. Ainsi en mai 2023, les salariés ont été conviés dans les locaux de l'École 42 au Havre. La visite et la présentation de l'École 42 ont été suivies de nombreux échanges avec l'équipe pédagogique et les étudiants.

En novembre 2023, c'est au musée d'art moderne André Malraux du Havre (MuMa) que cette réunion s'est tenue, après une visite privative et commentée d'une partie des collections du musée.



L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AU TRAVAIL

Le Groupe Noven est engagé depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de vie au travail de ses salariés. Faisons un **focus sur trois initiatives** réalisées en 2023 destinées à leur bien-être au quotidien.



Agencement de la terrasse du restaurant d'entreprise sur le terminal du Havre

Les salariés du Havre déjeunent tous les midis au restaurant d'entreprise, situé dans l'enceinte du terminal. Il a été décidé d'y adjoindre une terrasse afin de pouvoir profiter, aux beaux jours, de cette pause-déjeuner entre collègues en extérieur avec une vue sur l'estuaire de la Seine.



Aménagement d'une cuisine équipée au Siège

L'espace de restauration au siège du Groupe à Paris a été entièrement réagencé pour accueillir le personnel en toute convivialité.



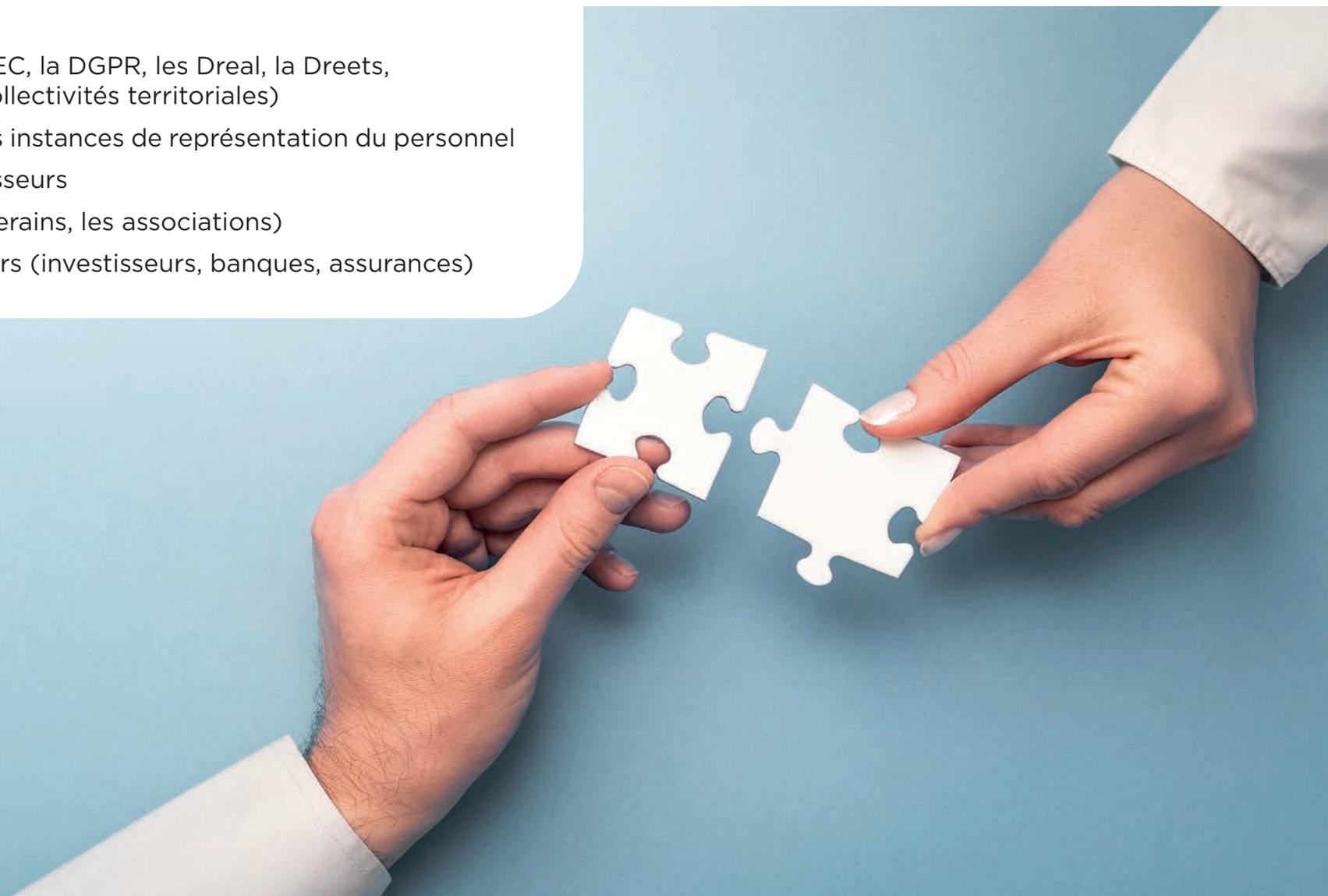
Aménagement de l'espace de convivialité sur le terminal du Havre

Un espace a été aménagé sur le terminal du Havre afin de créer un lieu de convivialité pour permettre aux équipes de profiter d'une pause-café ou de se connecter sur l'intranet de la société.



Noven opère des sites Seveso seuil haut et est, de fait, **à l'écoute des préoccupations des parties prenantes**. Il maintient un dialogue permanent avec :

- 🌐 L'administration (la DGEC, la DGPR, les Dreal, la Dreet, la Carsat, Haropa, les collectivités territoriales)
- 🌐 Les collaborateurs et les instances de représentation du personnel
- 🌐 Les clients et les fournisseurs
- 🌐 La société civile (les riverains, les associations)
- 🌐 Les partenaires financiers (investisseurs, banques, assurances)





NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

LES POUVOIRS PUBLICS



La sûreté des sites est supervisée par la préfecture de police sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. Les équipes régionales procèdent aux audits environnementaux et de sécurité (inspections Dreal) et le ministère de la Transition écologique, ainsi que la DGEC, la DGPR et la DGITM.

Le GPFMAS (anciennement GPMH), un des acteurs d'Haropa est l'autorité concédante des terminaux d'Antifer et du Havre. Le Président du Groupe siège au Conseil du développement d'**Haropa**.

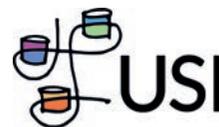


Le terminal CCMP de Pauillac, accueillant des navires sur l'estuaire de la Gironde, est en relation avec le **Grand Port Maritime de Bordeaux**.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET DE GROUPEMENTS



Noven est partenaire d'associations professionnelles et de groupements comme l'UfipEM, l'USI et le Gesip.



Certains de nos sites sont aussi engagés localement :

Le chef de dépôt de Saint-Pierre-des-Corps représente CCMP dans l'association **Segmy** qui permet le dialogue entre les acteurs économiques de la zone industrielle sur laquelle le site est implanté.



Sur la zone industrialo-portuaire du Havre, la CIM fait partie de **Synerzip**.



NOS PARTENAIRES SOCIAUX

Il est entretenu par des **rendez-vous mensuels** avec les représentants du personnel. Le principal syndicat représenté dans le Groupe est la CGT (Confédération Générale du Travail). Le deuxième syndicat le plus représentatif au sein du Groupe est la CFE-CGC (Confédération française de l'Encadrement - Confédération générale des Cadres).

En 2023, dans le cadre du Comité social et économique (CSE), la Direction du Groupe a rencontré les représentants des salariés :

- 🌐 13 fois pour CIM - Le Havre,
- 🌐 4 fois pour CIM région parisienne,
- 🌐 5 fois pour CCMP.

Les **négociations annuelles obligatoires** (NAO) entre la Direction et les représentants des syndicats portent sur des sujets tels que la rémunération, le temps de travail ou l'égalité des sexes.

Le CSE est constitué de **plusieurs commissions**, notamment CSSCT pour CIM et CCMP, mais certaines sont propres à la CIM - Le Havre :

- 🌐 Commission formation
- 🌐 Commission restaurant
- 🌐 Commission mutuelle
- 🌐 Commission transport

ACCORDS COLLECTIFS EN 2023

En 2023, plusieurs accords ont été signés :

- ⊙ **Accord sur NAO 2023 (négociations annuelles obligatoires) dont la philosophie était de maintenir le pouvoir d'achat des collaborateurs**
- ⊙ **Accord CIM sur la retraite supplémentaire des non-cadres**
- ⊙ **Accord d'établissement sur l'organisation des équipes de quart**
- ⊙ **Accord d'établissement relatif aux astreintes**
- ⊙ **Accord CCMP sur l'intéressement**
- ⊙ **Accord CIM sur la prime de partage de la valeur**



NOS CLIENTS

Les salariés du Groupe Noven ont à cœur d'assurer la **satisfaction de leurs clients**. Celle-ci est d'ailleurs évaluée en continu au travers des échanges quotidiens entre nos clients et nos différentes équipes et fait l'objet d'une restitution en revue de direction, deux fois par an.

Cette évaluation est complétée par une enquête de satisfaction auprès de nos clients, renouvelée tous les 3 ans, afin d'y apporter une mesure chiffrée.

L'enquête précédente, réalisée en 2022 (51 % de répondants sur les envois de questionnaires), a révélé les résultats suivants :

 **99 %** ont dit avoir confiance ou totalement confiance dans le Groupe.

 **96 %** sont satisfaits ou très satisfaits de l'ensemble des prestations.

Notre objectif est de maintenir ce haut niveau de satisfaction.

La Direction de Noven fait également partie des 10 experts sélectionnés par la Sagess pour composer son Conseil de Développement durable. Il se réunit 2 fois par an et a pour mission d'encadrer le pilotage de la démarche Développement durable de la **Sagess** et de veiller à la cohérence des actions mises en œuvre.





NOS FOURNISSEURS

Conscient de la nécessité de suivre et d'accompagner les fournisseurs dans leur démarche RSE, Noven travaille depuis 2021 avec Ecovadis, une plateforme de collecte et notation des données RSE des entreprises.

Les données d'évaluation couvrent les performances environnementales, sociales (Droits de l'homme), éthiques et les achats responsables de nos fournisseurs.

Un premier groupe de 30 fournisseurs, représentant 65 % du chiffre d'affaires fournisseur, est en cours d'évaluation. Un plan à 3 ans doit permettre d'impliquer les autres fournisseurs.

82 % des fournisseurs sont dans le même département que les sites sur lesquels ils interviennent. Les 30 premiers fournisseurs sont des partenaires du Groupe depuis plus de 10 ans (58 % du montant des commandes).

Les fournisseurs sont impliqués dans la **démarche Sécurité** du Groupe à travers une formation aux procédures PS 1009 (terminaux) et PS 1009D (dépôts), et leur participation à un Comité social et économique spécifique.





NOTRE CHARTE

Les fournisseurs et la pérennité des relations jouent un rôle majeur dans la démarche de développement durable de Noven. Le Groupe a à cœur de renforcer cette confiance en mettant en place une politique d'achats responsables.

Une charte a donc été établie comme **référentiel commun aux fournisseurs et au Groupe Noven**, afin que tous respectent les 10 Principes du Pacte mondial des Nations unies, dont Noven est membre, et qu'ils incitent leurs propres fournisseurs à en faire de même.

Quels sont les principaux points de cette charte ? Le respect des principes de la Déclaration universelle des Droits de l'homme des Nations unies, des conventions fondamentales établies par l'Organisation internationale du travail (OIT), des différentes lois et réglementations applicables notamment en matière d'éthique des affaires, de conditions de travail ainsi que d'empreinte environnementale.

Des collaborateurs engagés en faveur d'une démarche responsable





NOTRE CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT CULTUREL LOCAL

Le Groupe Noven se mobilise pour soutenir les dynamiques locales autour des sites sur lesquels il est implanté et pour mettre en valeur les atouts de notre territoire. C'est dans cet esprit que des **actions de mécénat** ont été déployées avec des partenaires locaux œuvrant en faveur de l'attractivité du territoire, du développement culturel, de l'éducation et de l'inclusion ou encore de la sensibilisation aux enjeux climatiques.

Depuis les 500 ans du Havre en 2017, la CIM soutient le développement culturel et touristique de la ville au travers du rendez-vous artistique estival annuel **Un Été au Havre**.

Visite privée et commentée de l'œuvre d'Isabelle Cornaro dans les locaux de la gare SNCF



NOTRE ANCRAGE DANS LES TERRITOIRES



La CIM participe à la mise en lumière du rayonnement culturel havrais en étant **mécène du MuMa**, musée d'art moderne André Malraux.



© Laurent Lachèvre

© Laurent Lachèvre

NOTRE ANCRAGE DANS LES TERRITOIRES



Dans le prolongement de sa **culture sécurité**, omniprésente dans tous les domaines de la sûreté et de la sécurité incluant la cybercriminalité, la CIM est fière de contribuer à la formation de compétences de pointe dans le domaine du numérique et de la sécurité informatique en étant mécène et administrateur de l'**École 42 Le Havre**.





NOTRE SOUTIEN AUX ACTIONS LOCALES ET SOLIDAIRES

Noven entend en effet participer au maintien de **l'égalité des chances face à la maladie**. Dans le cadre d'un appel à candidatures pour les équipes des dépôts CIM et CCMP, le projet soutenu par une collaboratrice de Pauillac a été retenu au terme d'un vote des salariés. La salariée est adhérente de **l'association Rose Médoc** qui accompagne les personnes impactées directement ou non par un cancer pour les aider à vivre mieux avec la maladie. Cette association, ancrée sur le territoire du Médoc entend minimiser les vulnérabilités sanitaires, géographiques, sociales et économiques dans cette période de grande adversité qu'est la maladie. Elle permet ainsi aux femmes de bénéficier, dès l'annonce de la maladie jusqu'après la fin des traitements, d'un accompagnement individuel et personnalisé par une coordinatrice spécialiste en cancérologie. Au-delà de l'approche médicale et de la période de traitement, cet accompagnement apporte en particulier aux femmes tout le soutien et l'aide nécessaire pour faciliter leur retour à emploi à l'issue de leur arrêt maladie.



Noven est adhérent de la **Fondation E5t** qui forme et sensibilise aux enjeux du dérèglement climatique en conduisant une réflexion stratégique sur **l'autonomie énergétique des territoires**.



ANNEXES





THÈME	DOMAINE	OBJECTIFS	CIBLE	PROCESSUS CONCERNÉS						
				PILOTER	OPÉRATIONS	RH	ACHATS ET INFORMATIQUE	TRAVAUX	COMMERCIAL	SURVEILLER
Préserver l'environnement	Pollution	Éviter les incidents environnementaux significatifs ¹	Zéro incident	X	X	X	X	X	X	X
Maîtriser et / ou réduire nos consommations	Électrique	Maîtriser le ratio consommation électrique / volumes expédiés ²	< N-1	X	X	X	X	X	X	X
	Électrique	Diminuer la consommation électrique liée aux Utilités ³ (éclairage, chauffage)	10 %	X	X	X	X	X	X	X
	Ressources Naturelles	Diminuer la consommation de combustibles et d'eau	2022		X		X	X		X
Maîtriser et réduire nos rejets	Émissions de COV	Suivi annuel des rejets de COV	/		X			X		X
		T : Réalisation des contrôles des joints de réservoirs à toits flottants	100 % sur un an					X		X
		T : Délais de réalisation des travaux sur joint suite à une demande d'intervention	80 % à 6 mois 100 % à un an					X		X
		D : nombre de jours d'arrêt des URV	Défini par site		X			X		X
	Rejets aqueux	Conformité, aux seuils fixés par les arrêtés préfectoraux, des rejets aqueux en sortie de traitement des eaux	100 %	X	X		X	X		X
		Conformité, aux seuils fixés par les arrêtés préfectoraux, du paramètre HCT en sortie de station de traitement des eaux	Supérieure aux seuils	X	X		X	X		X
	Déchets	Traitement des déchets liés à l'exploitation	Zéro enfouissement (avec un minimum de 80 de valorisation)		X		X			X
		Traitement des déchets liés aux travaux					X	X		X
		Déclassement des déchets	Zéro déclassement	X	X	X	X	X	X	X
Respecter la réglementation	Conformité réglementaire	T : Maintien du taux de conformité aux exigences applicables	Défini par site	X	X	X	X	X	X	X
		D : Taux d'avancement de l'évaluation des exigences applicables	100 %	X	X	X	X	X	X	X



	INCLUSIONS	EXCLUSIONS
Scope 1		
1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion	Groupes électrogènes de secours, des groupes incendies, chaudières au gaz/fioul, chauffage des bâtiments de Trapil	
1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	Consommation de la flotte de l'entreprise et du matériel de manutention appartenant à l'entreprise, quote-part des émissions de Trapil	Flottes des entreprises extérieures, matériel de manutention des entreprises extérieures (<i>reclassé en scope 3</i>)
1.3 Émissions directes des procédés		Station de traitement des eaux (<i>mécanique, la consommation d'électricité est cependant incluse</i>)
1.4 Émissions directes fugitives		COV (non obligatoire dans le GHG Protocol)
Scope 2		
2.1 Consommation d'électricité	Toute l'électricité achetée par Noven (<i>market-based</i>), quote-part de l'électricité pour les opérations du LHP opéré par Trapil (<i>location-based</i>)	Électricité pour les opérations du PMR et de l'ODC (<i>Trapil</i>) car achetée par SNOI et SPMR
2.2 Consommation d'énergie hors électricité		
Scope 3 Amont		
3.1 Produits et services achetés	Achat de carburants pour la revente sur les affermages	
3.2 Biens immobilisés	Travaux réalisés sur les sites	Immobilisations hors travaux
3.3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (<i>non inclus dans le scope 1 ou le scope 2</i>)	Énergie Noven et quote-part Trapil	
3.4 Transport de marchandise amont et distribution		
3.5 Déchets générés	Tous les déchets répertoriés dans le GEREPE	Déchets non répertoriés dans le GEREPE
3.6 Déplacements professionnels		
3.7 Déplacements domicile travail	Estimation des déplacements D/T des salariés du Groupe et des EE	
3.8 Actifs en leasing amont		
Scope 3 Aval		
3.9 Transport de marchandise aval et distribution	Transport des produits pour les affermages (bateaux)	Transport des produits pour les affermages (<i>camions</i>)
3.10 Transformation des produits vendus		
3.11 Utilisation des produits vendus	Combustion des produits vendus dans les affermages	
3.12 Fin de vie des produits vendus		
3.13 Actifs en leasing aval		
3.14 Franchises		
3.15 Investissements		
Autres émissions indirectes aval		

Les principales émissions du Groupe proviennent des produits pétroliers vendus par deux de ses dépôts et des travaux de maintenance des sites. Le Groupe a réalisé son bilan de GES en utilisant le référentiel du GHG Protocol. Il s'est appuyé sur les travaux du Smart Freight Center sur les émissions du secteur logistique qui indique que les marchandises transportées et stockées ne sont pas à comptabiliser dans les émissions du Groupe.



CATÉGORIES D'ÉMISSIONS	NUMÉROS	POSTES D'ÉMISSIONS	CO ₂ (t CO ₂ e)	CH ₄ (t CO ₂ e)	N ₂ O (t CO ₂ e)	HFCs (t CO ₂ e)	PFCs (t CO ₂ e)	SF ₆ (t CO ₂ e)	Autres gaz (t CO ₂ e)	TOTAL (t CO ₂ e)	
Scope 1	1-1	Émissions directes des sources fixes de combustion	225	-	2	-	-	-	-	227	
	1-2	Émissions directes des sources mobiles de combustion	191	-	2	-	-	-	-	193	
	1-3	Émissions directes des procédés	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1-4	Émissions directes fugitives	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total Scope 1			415	-	3	-	-	-	-	419
Scope 2	2-1	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2-2	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total Scope 2			-	-	-	-	-	-	-	
Scope 3	Émissions du Scope 3 amont										
	3-1	Produits et services achetés	557	-	-	-	-	-	-	-	557
	3-2	Biens immobilisés	26 427	-	-	-	-	-	-	-	26 427
	3-3	Émissions liées aux combustibles et à l'énergie <i>(non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)</i>	645	5	3	-	-	-	-	-	653
	3-4	Transport de marchandise amont et distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3-5	Déchets générés	1 360	-	-	-	-	-	-	-	1 360
	3-6	Déplacements professionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3-7	Déplacements domicile travail	1 046	-	-	-	-	-	-	-	1 046
	3-8	Actifs en leasing amont	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Autres émissions indirectes amont	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Émissions du Scope 3 aval										
	3-9	Transport de marchandise aval et distribution	68	-	-	-	-	-	-	-	68
	3-10	Transformation des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3-11	Utilisation des produits vendus	13 661	169	186	-	-	-	-	-	14 016
	3-12	Fin de vie des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3-13	Actifs en leasing aval	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3-14	Franchises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3-15	Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Autres émissions indirectes aval	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total Scope 3			43 763	174	189	-	-	-	-	44 126	

À noter que les incertitudes ne sont pas présentées dans le bilan 2023, étant optionnelles dans le référentiel du GHG Protocol. Nous notons comme point d'amélioration de les calculer pour nos prochains bilans.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE	FY2022					FY2023					
	ELEC (MWh)	PROPANE (M³)	FIOUL (M³)	GNR (M³)	DIESEL (M³)	ELEC (MWh)	PROPANE (M³)	FIOUL (M³)	GNR (M³)	DIESEL (M³)	ESSENCE (M³)
ANTIFER/LH	12 961,5	33,9	0	32,6	61	19 137,4	30,3	0	29,1	57,6	11,6
DÉPÔTS	4 557,3	0	25,3	5,7	4,9	4 126,2	0	27,9	12,4	7,7	0,7
TOTAL	17 518,8	33,9	25,3	38,3	65,9	23 263,5	30,3	27,9	41,5	65,3	12,3
<i>En MWh</i>	17 518,8	437,6	252,9	383,1	659	23 263,5	390,9	279,2	415,4	653,2	123,4



	2022	2023
REJET COV	ÉMISSIONS DE COV (TONNES)	
ANTIFER/LH	170	137,8
DÉPÔTS	75,1	83,2
TOTAL	245,1	221



CONSOMMATION D'EAU (m ³)	2022			2023		
	HORS RÉSEAU AEP	RÉSEAU AEP	TOTAL	HORS RÉSEAU AEP	RÉSEAU AEP	TOTAL
ANTIFER/LH	25 776	40 723	66 499	26 063	48 874	74 937
DÉPÔTS	NA	5 240	5 240	NA	4 603	4 603
TOTAL	-	45 963	71 739	-	53 477	79 540



	2019	2020	2021	2022	2023
CIM	240	239	236	211	244
CCMP	32	35	26	39	38
TOTAL nombre d'employés formés	272	274	262	250	282
CIM	3 794	2 509	4 284	3 113	4 906
CCMP	575	561	580	1 036	920
TOTAL nombre d'heure de formation	4 369	3 070	4 864	4 149	5 826

Le groupe a investi 3,2 % de sa masse salariale dans la formation en 2023.

La baisse des indicateurs clés en 2020 est liée au report de certaines sessions en raison du Covid-19.



PAI 1-3: GHG Emissions (Scope 1)	389
PAI 1-3: GHG Emissions (Scope 2)	-
PAI 1-3: GHG Emissions (Scope 3)	53 660
PAI 4: Do you derive revenues from exploration, mining, extraction, production, processing, storage, refining or distribution, including transportation, storage and trade of fossil fuels?	Yes
PAI 5: Renewable energy consumption en Mwh	23 263
PAI 5: Non-renewable energy consumption en Mwh	1 777
PAI 5: Non-renewable energy production	-
PAI 6: Is your company in a high impact sector? (see Support Information for the list)	Yes
PAI 7: Are your sites/operations located in or near to biodiversity-sensitive areas?	Yes
PAI 8: Are there any priority substances (emissions) released to water from your operations? If YES, please provide in tones	No
8: Please provide emissions in tones, if YES	
PAI 9: Do your operations produce hazardous waste?	Yes
9: Please provide hazardous waste produced in tones, if YES	1 333
PAI 10: Please indicate if any violations of UNGC and OECD Guidelines for MNEs have been documented in the reporting period?	No
10: Please elaborate on these violations, if YES	
PAI 11: Please indicate whether there are processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises?	Yes
11: Please elaborate on these processes, if YES	Code of conduct signed by all employees and main subcontractors, whistleblower protection procedure. Noven is a member of the UNGC since 2022.
PAI12: Unadjusted gender pay gap (av. gross hourly earnings of men minus av. gross hourly earnings of women expressed as a percentage of the av. gross hourly earnings of men)	
PAI13: Board gender diversity (# of females/ total # of board members (administrative, management or supervisory body of a company, depending on the country requirements for board/management))	17%
PAI14: Are the company/asset's operations exposed to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)?	No
PAI 15: Does the company/asset have GHG emissions (carbon emissions) reduction initiatives in place?	Yes
15: Please elaborate on these initiatives, if YES	Scope 2 reduction initiatives (renewable electricity)
PAI 16: Do you have workplace accident prevention policies in place?	Yes
PAI 17: Please provide total number of days lost to injuries, accidents, fatalities or illness (employees and contractors)	2



TONNAGE DÉCHETS PRODUITS	FY2022			FY2023		
	DANGEREUX	NON DANGEREUX	TOTAL	DANGEREUX	NON DANGEREUX	TOTAL
ANTIFER/LH	476	869	1 345	757	907	1 664
DÉPÔTS	527	537	1 064	576	1 789	2 365
TOTAL	1 003	1 406	2 409	1 333	2 696	4 029



NOS ÉNERGIES AU SERVICE DES VÔTRES



GROUPE NOVEN
1 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS